



ENQUETE PERMANENTE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES SERVICES

TOGO

Rapport 2019

Décembre 2019

N°002



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTERE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES
ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

ENQUETE PERMANENTE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL
DES SERVICES

TOGO

Rapport 2019

Décembre 2019



Table des matières

Table des matières	i
Liste des tableaux	ii
Liste des annexes	iv
Liste des sigles et abréviations	v
Introduction	1
I. Organisation de l'EPCIS au Togo	2
1.1 Objectifs de l'enquête	2
1.2 Cadre organisationnel de l'enquête	2
1.3 Organisation opératoire/technique	2
1.3.1 Encadrement et exécution des travaux	3
1.3.2 Echantillonnage des unités de collecte	4
1.3.3 Sensibilisation	6
1.4 Gestion financière	7
II. Opérations de collecte	8
2.1 Administration des questionnaires	8
2.2 Collecte ou retour des questionnaires remplis	8
2.3. Bilan de collecte	8
III. Traitement d'informations	10
3.1 Vérification des questionnaires	10
3.2 Codification	10
3.3 Saisie des questionnaires	10
3.4 Apurement des données	10
IV. Synthèse et analyse des résultats	11
4.1 Niveau global des échanges	11
4.2 Rubriques de services échangés	12
4.2.1. Services d'entretien et réparation non inclus ailleurs	12
4.2.2 Transports	14
4.2.3 Construction	17
4.2.4 Services d'assurance et de pension	19
4.2.5 Services financiers	22
4.2.6 Frais pour usage de propriété intellectuelle non inclus ailleurs	25
4.2.7. Services de télécommunication, d'informatique et d'information	27
4.2.8 Autres services aux entreprises	31
4.2.9 Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	34
4.2.10 Biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs (n.i.a)	35
Conclusion	38
Annexes	i

Liste des tableaux

Tableau 1: Critères de sélection des agents -----	3
Tableau 2: Effectif de l'échantillon par catégorie de services -----	6
Tableau 3: Taux d'exécution financière par ligne budgétaire-----	7
Tableau 4: Situation des réponses par catégorie d'échantillonnage -----	9
Tableau 5: Représentativité des réponses des entreprises en termes de chiffre d'affaires-----	9
Tableau 6: Transactions internationales de services par rubrique en 2018 -----	12
Tableau 7: Transactions des services d'entretien et réparation non inclus ailleurs -----	12
Tableau 8: Pays partenaires à l'exportation des services d'entretien et réparation n.i.a (%) -----	13
Tableau 9: Pays partenaires à l'importation des services d'entretien et réparation n .i.a -----	13
Tableau 10: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des services d'entretien et réparation n.i.a (Millions de FCFA)-----	14
Tableau 11: Transactions des services de transports -----	15
Tableau 12: Pays partenaires à l'exportation des services de transports -----	16
Tableau 13: Pays partenaires à l'importation des services de transports -----	17
Tableau 14: Transactions des services de construction -----	18
Tableau 15: Pays partenaires à l'exportation des services de construction -----	18
Tableau 16: Pays partenaires à l'importation des services de construction -----	19
Tableau 17: Transactions des services d'assurance et de pension -----	20
Tableau 18: Pays partenaires à l'exportation des services d'assurance et de pension -----	21
Tableau 19: Pays partenaires à l'importation des services d'assurance et de pension -----	22
Tableau 20: Transactions des services financiers -----	23
Tableau 21: Pays partenaires à l'exportation des services financiers-----	23
Tableau 22: Pays partenaires à l'importation des services financiers-----	24
Tableau 23: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des services de «financiers» (Millions de FCFA) -----	25
Tableau 24: Transactions des services de frais pour usage de propriété intellectuelle n.i.a -----	26
Tableau 25: Pays partenaires à l'exportation des services de frais pour usage de propriété intellectuelle n.i.a -----	26
Tableau 26: Pays partenaires à l'importation des services de frais pour usage de propriété intellectuelle n.i.a -----	26
Tableau 27: Transactions des services de télécommunication, d'informatique et d'information -----	28
Tableau 28: Pays partenaires à l'exportation des services de télécommunication, d'informatique et d'information -----	29
Tableau 29: Pays partenaires à l'importation des services de télécommunication, d'informatique et d'information -----	29
Tableau 30: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des services de « télécommunication, d'informatique et d'information » (Millions de FCFA)-----	30
Tableau 31: Transactions des « autres services aux entreprises »-----	31
Tableau 32: Pays partenaires à l'exportation des « autres services aux entreprises » -----	32
Tableau 33: Pays partenaires à l'importation des autres services aux entreprises -----	33
Tableau 34: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des « autres services aux entreprises » (millions de FCFA)-----	34
Tableau 35: Transactions des services personnels, culturels et de loisirs -----	35
Tableau 36: Pays partenaires à l'importation des services personnels, culturels et de loisirs -----	35
Tableau 37: Transactions des biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs -----	36
Tableau 38: Pays partenaires à l'exportation des biens et services des administrations publiques n.i.a-----	36
Tableau 39: Pays partenaires à l'importation des biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs -----	37
Tableau 40: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des « autres services aux entreprises » (millions de FCFA)-----	37

Liste des graphiques

Graphique 1: Secteurs importateurs des services d'entretien et de réparation n.i.a (%).....	13
Graphique 2: Part (%) des différents modes de transport.....	15
Graphique 3: Part (%) des différentes sous rubriques des services d'assurance et de pension	21
Graphique 4: Part (%) respectives des transactions de télécommunication, informatiques et informations	28
Graphique 5: Part (%) des différentes sous rubriques des « autres services aux entreprises » dans les transactions globales	32

Liste des annexes

Annexe 1: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des services de transport (Millions de FCFA) -----	i
Annexe 2: Valeur des transactions des pays à la fois exportateurs et importateurs des services de pension et d'assurance (Millions de FCFA) -----	ii
Annexe 3: Transactions (Millions de FCFA) par services en 2018 -----	iii
Annexe 4: Pays partenaires commerciaux à l'exportation -----	vi
Annexe 5: Pays partenaires commerciaux à l'exportation -----	viii
Annexe 6: Calendrier des activités -----	xi
Annexe 7: Principaux acteurs de l'étude -----	xii

Liste des sigles et abréviations

AGET	: Association des Grandes Entreprises du Togo
APBEFT	: Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Togo
APE	: Accord de Partenariat Economique
APNCT	: Association Professionnels des Navigateurs et Consignataires du Togo
ARTP	: Autorité de Réglementation des secteurs des Postes et de Télécommunications
ASOZOF	: Association des Entreprises de la Zone Franche
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDP	: Balance des Paiements
BUTODRA	: Bureau Togolais des Droits d'Auteurs
CAT	: Comité des Assureurs du Togo
CCIT	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo
CNH-SCE	: Comité National d'Harmonisation des Statistiques du Commerce Extérieur
CNP-TOGO	: Conseil National du Patronat
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DCNP	: Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DGDNM	: Direction Générale de la Documentation Nationale
DNA	: Direction Nationale des Assurances
DSF	: Documents Statistiques et Fiscaux
GNEBTP	: Groupement National des Entrepreneurs du Bâtiment et Travaux Publics
GTPME/PMI	: Groupement Togolais des Petites et Moyennes Entreprises
INPIT	: Institut National de la Propriété Intellectuelle
INS	: Institut National de la Statistique
INSEED	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
MBP6	: Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale-sixième édition
MCIDSPPCL	: Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale
MPDC	: Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération
MSCIS	: Manuel des Statistiques du Commerce International des Services
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OTR	: Office Togolais des Recettes
SAZOF	: Société d'Administration de la Zone Franche
SCN	: Système de Comptabilité Nationale
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Introduction

La définition et la mise en place des politiques économiques au niveau de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de ses Etats membres demandent de disposer des statistiques sur les transactions internationales des biens et services.

Le cadre d'élaboration des statistiques du commerce international des marchandises connaît des avancées significatives avec la disponibilité des statistiques détaillées au niveau des Etats membres et l'existence d'un règlement commun faisant office d'une méthodologie commune.

Comparativement aux avancées enregistrées dans le cadre d'élaboration des statistiques du commerce international des marchandises, le cadre d'élaboration des statistiques du commerce international des services doit être amélioré en se référant au cadre méthodologique international, notamment le Manuel des Statistiques du Commerce International des Services 2010¹ (MSCIS 2010).

Le MSCIS 2010 cadre avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 2008 et la sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la position extérieure globale (MBP6) et définit le cadre approprié d'élaboration des statistiques du commerce international des services exhaustives et comparables d'un pays à un autre. En outre, le manuel répond également aux besoins exprimés dans le domaine des négociations et accords commerciaux internationaux.

Par ailleurs, la perspective de la mise en œuvre de l'Agenda de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et de la signature de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne (UE) nécessitent de disposer d'une méthodologie basée sur les normes et standards internationaux pour quantifier les échanges de services des Etats membres et de l'Union.

La Commission de l'UEMOA souhaite donc mettre en place un cadre réglementaire et une méthodologie conformes aux normes et standards internationaux et doter les Etats membres d'un mécanisme d'enquête permanente pour collecter, traiter, produire, analyser et diffuser les statistiques du commerce international des services dans ses Etats membres.

Le mécanisme d'enquête permanente permettra entre autres de disposer d'une base de données des statistiques du commerce international des services qui répondent aux besoins des Etats membres, d'analyser la dynamique de leurs économies, de négocier avec leurs partenaires et de développer le secteur des services.

La première étape de l'opération de mise en place de ce mécanisme a consisté à faire un état des lieux de la production des statistiques du commerce international des services et à réaliser une enquête pilote dans chaque Etat membre, auprès des structures formelles opérant dans les secteurs de «transport», de «construction» et de «télécommunication, informatique et information».

L'étape courante est la réalisation de l'enquête permanente 2019 qui porte sur la collecte des transactions internationales des services au titre de l'année 2018 à l'exception des services de voyage. Cette collecte fait suite à la première édition réalisée en 2018. Les collectes de données sont coordonnées par les Instituts nationaux de la statistique en collaboration avec les directions nationales de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique l'Ouest (BCEAO) et les Ministères en charge du commerce.

Le présent rapport issu de la réalisation de l'enquête permanente réalisée en 2019 au Togo s'articule autour de quatre points: organisation, opérations de collectes, traitement des données et analyse des résultats.

¹ Le manuel a été publié par le Système Statistique des Nations Unies, le Fonds Monétaire international (FMI), l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et l'Office Statistique des Communautés Européennes.

I. Organisation de l'EPCIS au Togo

1.1 Objectifs de l'enquête

L'enquête permanente a pour objectif global de collecter les données sur les transactions internationales de toutes les catégories de services à l'exception des services de voyages dont les données seront collectées séparément.

Spécifiquement, il s'agit de

- conduire sur le terrain, les activités de collecte de données sur le commerce international des services
- produire le rapport d'analyse

1.2 Cadre organisationnel de l'enquête

La CNUCED a confié aux Instituts Nationaux de Statistique (INS) la conduite de l'enquête permanente sur le Commerce international des services dans le cadre de l'exécution de la convention UEMOA-CNUCED. C'est dans ce cadre que l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a coordonné l'enquête permanente 2019 sur le Commerce International des services au Togo au titre de l'année 2018.

Rappelons que l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) est créé par la loi N° 2011-014 du 03 juin 2011 portant organisation de l'activité statistique au Togo. L'INSEED a pour mission de produire les statistiques socioéconomiques et démographiques générales officielles du Togo et de coordonner l'ensemble des activités programmatiques du système statistique national. A ce titre, l'INSEED conduit régulièrement les enquêtes auprès des entreprises et des ménages. L'INSEED est placé sous la tutelle du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération (MPDC) et met à la disposition des acteurs des statistiques pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans stratégiques de développement.

Conformément aux termes de référence de la collecte, l'INSEED a conduit l'enquête en collaboration avec les structures impliquées notamment la Direction Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et le Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale (MCIDSPCL). Ces structures ont activement pris part à la validation de la méthodologie et des outils de collecte au niveau régional, à la réalisation de l'enquête pilote et à la réalisation des enquêtes permanentes sur le commerce international des services de 2018 et 2019.

Outre les structures impliquées dans le projet, l'INSEED a mis en place un comité qui comprend les structures impliquées dans la régulation de certains secteurs de services pour sensibiliser d'avantage les entreprises. Ce comité comprend :

- l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP)
- la Direction Nationale des Assurances (DNA)
- la Direction Générale des Etudes et Analyses Economiques (DGEAE)
- l'Agence Nationale de l'Aviation Civile.

1.3 Organisation opératoire/technique

L'organisation technique prend en compte l'encadrement mis en place ainsi que les travaux préparatoires notamment l'échantillonnage et la sensibilisation.

1.3.1 Encadrement et exécution des travaux

La structure d'exécution de l'enquête permanente comprend plusieurs niveaux notamment le personnel d'encadrement et le personnel technique. Le personnel de l'enquête provient essentiellement du personnel de l'INSEED et des structures impliquées. Seuls, les agents de collecte ont été recrutés par l'INSEED pour une durée de soixante (60) jours.

Le personnel d'encadrement est chargé du suivi et de l'exécution de l'opération. Il s'assure du respect des différents termes de l'accord de subvention. Il a pris part aux activités de sensibilisation des entreprises afin d'assurer leur participation à l'enquête.

L'équipe technique est chargée de l'échantillonnage des entreprises, la formation des agents de collecte, la mise en œuvre du plan de sensibilisation, la supervision de la collecte, le traitement et la rédaction du rapport.

Par ailleurs, la méthodologie de collecte et le questionnaire ont été élaborés par la CNUCED et validés par les experts des Etats membres. Il s'agit d'un questionnaire commun aux Etats membres. Le calendrier d'exécution des travaux est joint à l'annexe 4.

Les représentants de la BCEAO et du Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale ont collaboré avec l'équipe technique et ont été impliqués dans les travaux d'échantillonnage, la formation des agents de collecte, la sensibilisation, le traitement et la validation du rapport de l'enquête.

Le dispositif technique de l'enquête a également prévu un chargé d'organisation de la journée de lancement notamment la couverture médiatique de l'évènement, un chargé de la gestion des contrats des agents de collecte, un chargé de l'exécution financière et le personnel d'appui.

Le personnel d'appui exécute entre autres les tâches de distribution des courriers, de reprographie et de secrétariat.

Les agents de collecte sont la cheville ouvrière de toute opération de collecte. Ils sont les représentants de l'INSEED auprès des entreprises et ont pour responsabilité de distribuer les questionnaires, d'assister les répondants dans le remplissage du questionnaire et de collecter les questionnaires pour l'INSEED. Ils rendent compte des difficultés aux superviseurs.

Au regard de la complexité de la thématique de l'enquête permanente sur le commerce international des services, les agents de collecte recrutés ont un niveau d'études du supérieur, au minimum BAC + 2 de préférence dans le domaine de l'économie. Les critères de recrutement des agents sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1: Critères de sélection des agents

	Critères de sélection
1.	Etre de nationalité togolaise.
2.	• Avoir un niveau minimum BAC et avoir participé au moins à une opération de collecte auprès des entreprises avec l'INSEED, ou • avoir un niveau BAC+2 de préférence en économie, commerce, comptabilité, audit, gestion des entreprises etc., ou • être un agent de collecte d'expérience de l'INSEED.
3.	• Disposer d'une bonne capacité à communiquer. • être dynamique et hautement motivé.
4.	• Etre disposé à travailler à des heures tardives et sous pression. • être immédiatement disponible.

Les tâches pour lesquelles les agents de collecte ont été recrutés sont de procéder à la distribution des questionnaires sous pli fermé avec une lettre signée du Coordonnateur adressé au

responsable de l'entreprise, de faire le suivi des questionnaires auprès des répondants et leur apporter l'assistance nécessaire.

Au total, dix-huit (18) agents de collecte, dont onze (11) de sexe masculin et sept (7) de sexe féminin ont été mis à contribution. Chaque agent a suivi en moyenne une vingtaine d'entreprises.

La formation des agents de collecte s'est déroulée du 12 au 19 août 2019 et a été assurée par les cadres techniques de l'enquête, avec l'implication des représentants de la BCEAO et du Ministère en charge du commerce

Cette formation a permis d'inculquer aux agents les concepts de base (notion de résident, de non-résident, de transactions internationales de service, catégories de services etc.) et de leur faire maîtriser la structure du questionnaire afin qu'ils puissent assister les répondants dans son remplissage. Spécifiquement, la formation a permis de situer les agents sur les tâches qui leur sont dévolues dans la collecte notamment :

- la maîtrise des concepts et du remplissage du questionnaire
- l'assistance au répondant dans le remplissage du questionnaire
- la vérification du remplissage des différentes parties du questionnaire avant le retrait
- le recours au superviseur pour clarification
- le suivi de l'avancement du remplissage du questionnaire
- le remplissage des fiches d'évaluation et le relevé des observations relatives aux travaux de terrain et commentaires des répondants.

Au total, quatre (04) cadres ont été mobilisés pour la supervision de la collecte et chacun a eu sous sa responsabilité quatre (4) ou cinq (5) agents de collecte. Les agents de collecte ont été dotés des moyens de communication, de transport conformément aux dispositions du budget. La répartition des entreprises est essentiellement basée sur le secteur d'activité de façon à ce que chaque agent ait principalement suivi les entreprises d'un même secteur d'activité.

L'exploitation des données a nécessité la mise à contribution des agents de codifications avant la saisie des données. La codification a pour objectif de contrôler la qualité des informations collectées (vraisemblance, exhaustivité, etc.), de définir le résultat de la collecte des questionnaires (questionnaire rempli totalement, partiellement, etc.) et de codifier certaines variables (pays partenaire commercial, etc.) du questionnaire.

1.3.2 Echantillonnage des unités de collecte

Les réunions préparatoires entre l'INSEED et les structures impliquées ont permis aux équipes de s'approprier les termes de référence et les objectifs de l'enquête permanente, les documents méthodologiques et les questionnaires. Par ailleurs, ces réunions ont permis de valider l'échantillon de l'enquête et de s'accorder sur les contributions de ces structures ainsi que la stratégie de sensibilisation.

Pour des besoins de l'échantillonnage, il a été procédé à la construction des catégories. Pour ce faire, la base d'échantillonnage est la liste des entreprises issue de la saisie des Documents Statistiques et Fiscaux (DSF) de 2017, faute de la disponibilité de la base 2018 en cours de traitement. Les principales variables de la base sont la raison sociale, l'adresse, la branche d'activité de l'entreprise, le chiffre d'affaires global, le chiffre d'affaires à l'exportation et la taille de l'entreprise en termes d'effectif du personnel.

Afin de mettre en œuvre la méthodologie d'échantillonnage, une correspondance a été établie entre les branches d'activité et la classification élargie des services de la balance de paiements. Cette correspondance a permis de regrouper les entreprises suivant les grandes catégories des services de la classification élargie des services de la balance des paiements (voir tableau 2). Dans ce processus, la catégorie des « services de fabrication fournis sur les intrants physiques détenus par des tiers » est approchée par un regroupement d'entreprises industrielles. La spécificité de « biens

détenus par des tiers » ne peut pas être cernée à l'avance. La catégorie des « frais pour usage de propriété intellectuelle non inclus ailleurs » et celle des « biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs » n'ont pas pu être constituées car ces catégories de services ne constituent pas en soi un secteur d'activité pour les entreprises.

Toutefois, des données ont été collectées auprès des ambassades et organisations internationales pour compléter les transactions internationales relatives à ces catégories collectées auprès des entreprises enquêtées.

Aussi, les unités sélectionnées dans la catégorie des « services personnels, culturels et relatifs aux loisirs » sont les universités et les écoles de l'enseignement supérieur, les cliniques, et les unités organisatrices de jeux de hasard. La liste des universités et des écoles de l'enseignement supérieur ne provient pas du répertoire des entreprises mais a été fournie par la direction de la planification du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

La catégorie des « grands importateurs et autres entreprises non classées ailleurs » n'est pas une rubrique de la classification élargie des services de la balance paiements. Elle a été constituée pour regrouper les grands importateurs de marchandises et les autres entreprises non classées ailleurs. Les entreprises sélectionnées dans cette catégorie sont principalement les grands importateurs de marchandises en gardant à l'esprit que l'objectif étant de collecter auprès de ces derniers les données sur les coûts de transports de frets et les assurances.

En règle générale, les premières entreprises qui couvrent au moins 80% du chiffre d'affaires global de la catégorie de services (par ordre décroissant du chiffre d'affaires) sont sélectionnées. Cette première catégorie des entreprises sélectionnées détermine la tendance des transactions internationales des services. Le reste des entreprises qui couvre moins 20% du chiffre d'affaires global de la catégorie ont généralement un chiffre d'affaires absolu et relatif négligeable. Au sein de la catégorie des entreprises couvrant moins de 20% du chiffre d'affaires global de la catégorie, des choix raisonnés sont effectués pour sélectionner certaines entreprises sur la base de la connaissance de l'entreprise. Aucune extrapolation des données n'est effectuée à l'échelle des entreprises couvrant moins de 20% du chiffre d'affaires global.

Au total 360 unités (entreprises et écoles/universités) ont été échantillonnées et enquêtées. La structure de l'échantillon en chiffre d'affaires et en effectif est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2: Effectif de l'échantillon par catégorie de services

Catégorie constituée	Répertoire		Echantillon		Part (%) en Chiffre d'affaires
	Effectif	Chiffre d'affaires (millions de FCFA)	Effectif	Chiffre d'affaires (millions de FCFA)	
Industrie et Production d'électricité	190	691 578,2	58	647 296,9	93,6
SB: Services d'entretien et de réparation n.i.a.	81	1 436,4	2	1 177,9	82,0
SC: Transport	597	328 715,8	73	306 390,9	93,2
SE: Construction	1102	101 866,5	23	85 567,9	84,0
SF : Services d'assurance et de pension	68	28 780,6	41	25 039,1	87,0
SG: Services financiers	35	107 634,8	20	106 461,9	98,9
SH: Frais pour usage de propriété intellectuelle non inclus ailleurs	-	-	-	-	-
SI: Services de télécommunications, d'informatique et d'information	69	320 834,8	18	256 667,8	80,0
SJ: Autres services aux entreprises	2152	45 416,7	70	36 333,4	80,0
SK: Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	219	118 035,3	31	111 607,6	94,6
SL: Bien et services des administrations non inclus ailleurs	-	-	-	-	-
Grands Importateurs et autres entreprises non classées ailleurs	6022	1 260 250,0	24	365 072,4	29,0
Total général	10535	3 004 549	360	1 941 616	64,6

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

1.3.3 Sensibilisation

La sensibilisation est une phase très importante pour la réussite d'une enquête. Elle a pour objectif d'informer les unités auprès desquelles les données sont à collecter sur le déroulement de l'opération, la visite des agents, les spécificités des données à collecter et surtout de solliciter leur coopération.

Les orientations basées sur le partage d'expériences des Etats membres en matière d'enquêtes auprès des entreprises ont été données par la Commission de l'UEMOA pour la sensibilisation. Ces orientations consistent en l'organisation d'une journée médiatisée de lancement de l'enquête ainsi que la mise en place d'une équipe de personnes ressources pour appuyer l'équipe de collecte auprès des entreprises réticentes.

Ainsi, la journée de lancement, organisée le 19 août 2019 dans les locaux de l'INSEED, a fait l'objet d'une couverture médiatique sur les médias publics et privées. Les associations professionnelles ainsi que les structures publiques régulatrices des activités économiques ont été sensibilisées à cette occasion. Elles ont été conviées à porter l'information à l'attention de leurs membres ou des unités qu'elles agréent. Les principales structures qui sont invitées à la journée de lancement sont :

- la Direction de l'industrie
- la Direction du Commerce Extérieur
- la Société d'Administration de la Zone Franche (SAZOF)
- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Togo (APBEFT)
- l'Association des Entreprises de la Zone Franche (ASOZOF)
- le Comité des Assureurs du Togo (CAT)
- l'Association Professionnels des Navigateurs et Consignataires du Togo (APNCT)
- le Conseil National du Patronat (CNP-TOGO)

- le Groupement Togolais des Petites et Moyennes Entreprises (GTPME/PMI)
- le Groupement National des Entrepreneurs du Bâtiment et Travaux Publics (GNEBTP)
- le Syndicat des Commerçants Industriels, Importateurs et Exportateurs du Togo
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT)
- l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET)
- le Bureau Togolais des Droits d'auteurs (BUTODRA)
- l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPIT)
- l'Autorité de Réglementation des secteurs des Postes et Télécommunication (ARTP)
- la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DCNP).

Les présentations ayant meublé cette journée de lancement ont porté sur le cadre légal de l'enquête, les spécificités des données à collecter ainsi que les enjeux de la collecte.

1.4 Gestion financière

La gestion financière de l'enquête est assurée par le service de comptabilité de l'INSEED. Conformément aux dispositions de l'accord de subvention, l'INSEED a ouvert un compte bancaire dédié à l'enquête sur le commerce international des services dans les Etats membres de l'UEMOA sur lequel les fonds ont été virés par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). Le taux d'exécution financière se présente comme suit :

Tableau 3: Taux d'exécution financière par ligne budgétaire

Lignes budgétaires	Taux d'exécution financière (%)
1. Lancement de l'opération	100%
2. Collecte des données	100%
3. Codification et saisie	100%
4. Traitement et production des tableaux	100%
5. Analyse des données et rédaction du rapport	100%
Exécution globale	100%

II. Opérations de collecte

2.1 Administration des questionnaires

Le questionnaire est soumis aux entreprises par courrier adressé au premier responsable et sous pli fermé. Chaque agent de collecte a pour responsabilité de déposer les courriers dans les entreprises qu'il est chargé d'enquêter dans les deux premiers jours de la collecte.

La prise de contact avec le répondant est l'étape qui a suivi le dépôt des questionnaires dans les entreprises. Cette étape a consisté à rencontrer la personne à qui le questionnaire a été affecté dans l'entreprise, à lui expliquer le questionnaire, à lui proposer l'assistance et s'accorder avec lui sur les prochaines visites.

Le suivi du remplissage du questionnaire a exigé que les agents de collecte visitent les entreprises pour relancer le remplissage du questionnaire et apporter l'assistance nécessaire aux répondants. Au cours de cette phase de la collecte, les agents rendaient régulièrement compte aux superviseurs sur l'évolution du travail tout en identifiant les entreprises réticentes.

Chaque superviseur établissait régulièrement une situation de suivi (répondant, contact, prochain rendez-vous, degré de disponibilité etc.) et s'organisait pour appuyer les agents de collecte.

2.2 Collecte ou retour des questionnaires remplis

La préoccupation des entreprises dans le retour des questionnaires est la protection et la confidentialité des données collectées. Les questionnaires renseignés ont été retournés à l'INSEED soit par l'agent enquêteur, soit par courriel à l'adresse indiquée dans le questionnaire ou encore par courrier adressé au Directeur Général de l'INSEED. Le retour du questionnaire par l'intermédiaire des agents demeure la voie majoritairement utilisée. Seulement, 10,9% des répondants ont retourné le questionnaire par voie électronique.

2.3. Bilan de collecte

Les données sur les transactions internationales des services ont été collectées auprès des entreprises, des autorités contractantes des marchés publics, des ambassades et des organisations internationales. Les données auprès des ambassades (togolaises ou étrangères) et organisations internationales ont été collectées par le canal du Ministère des affaires étrangères.

Le tableau 4 présente les résultats de la collecte par catégorie d'entreprises échantillonnées. Au total, 285 questionnaires ont été remplis dont 261 complètement remplis et 24 partiellement remplis. Le taux de réponse correspondant aux questionnaires collectés (remplis et partiellement remplis) est de 79,2%. Initialement, les entreprises non retrouvées ont été remplacées ce qui explique qu'elles n'apparaissent pas dans le bilan.

Les cas de réponses partielles se rapportent généralement aux non déclarations des pays partenaires. Cette situation s'observe majoritairement au niveau du secteur des transports.

Tableau 4: Situation des réponses par catégorie d'échantillonnage

Étiquettes de lignes	Nombre de questionnaires				% de questionnaire			
	Distribué	Rempli	Partiel	Non retourné	Rempli	Partiel	Non retourné	Total
Grand Importateur	24	16	1	7	66,7	4,2	29,2	100,0
Industrie et Production d'électricité	58	39	3	16	67,2	5,2	27,6	100,0
SB: Services d'entretien et de réparation n.i.a.	2	2	0	0	100,0	0,0	0,0	100,0
SC: Service de transport	73	47	9	17	64,4	12,3	23,3	100,0
SE: Construction	23	17	2	4	73,9	8,7	17,4	100,0
SF: Services d'assurance et de pension	41	37	1	3	90,2	2,4	7,3	100,0
SG: Services financiers	20	19	1	0	95,0	5,0	0,0	100,0
SI: Services de télécommunication, d'informatique et d'information	18	11	0	7	61,1	0,0	38,9	100,0
SJ: Autres services aux entreprises	70	52	4	14	74,3	5,7	20,0	100,0
SK: Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	31	21	3	7	67,7	9,7	22,6	100,0
Total général	360	261	24	75	72,5	6,7	20,8	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Concernant les sources autres que les entreprises, au total, 16 ambassades (togolaises et étrangères) et organisations internationales sur 62 ont répondu aux questionnaires. Des données complémentaires ont également été collectées auprès de la Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN), du Bureau Togolais des Droits d'Auteurs (BUTODRA) et de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP).

Le tableau 5 présente la représentativité des réponses en termes de chiffre d'affaires. Le taux de réponse de 79,2% (complet ou partiel) correspond à 84,6% du chiffre d'affaires global de 2018 (année de référence des données) de l'ensemble des entreprises sélectionnées. Effet, les entreprises ayant rempli le questionnaire ont fourni leur chiffre d'affaires pour l'année 2018. Les chiffres d'affaires des entreprises n'ayant pas répondu au questionnaire ont été obtenus dans la base de données de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Tableau 5: Représentativité des réponses des entreprises en termes de chiffre d'affaires

Catégorie	Chiffre d'affaires (millions de FCFA)		Part(%)
	Echantillon	Répondant	
Industrie et Production d'électricité	610 362,5	353 375,0	57,9
SB: Services d'entretien et de réparation n.i.a.	1 535,8	1 535,8	100,0
SC: Service de transport	256 546,2	243 562,4	94,9
SE: Construction	95 959,5	77 216,8	80,5
SF: Services d'assurance et de pension	102 536,7	102 487,5	99,9
SG: Services financiers	208 512,7	208 512,7	100,0
SI: Services de télécommunication, d'informatique et d'information	201 238,6	99 485,9	49,4
SJ: Autres services aux entreprises	1 767 970,9	1 762 469,2	99,7
SK: Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	99 432,0	91 002,4	91,5
Grand importateur	448 605,2	269 842,9	60,2
Total général	3 792 700,0	3 209 490,5	84,6

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

III. Traitement d'informations

3.1 Vérification des questionnaires

L'agent de collecte a pour instruction de procéder à une première vérification avant le retrait du questionnaire. Il s'assure auprès du répondant que les champs vides ne correspondent pas à des omissions et qu'il s'agit réellement d'absence de transactions. En outre, il permet de contrôler :

- la cohérence entre la partie sur les transactions par catégorie de service la partie relative aux pays partenaires
- la cohérence entre les activités d'exportations déclarées par rapport au secteur d'activité de l'entreprise afin d'évaluer le respect de la nomenclature
- le remplissage en général (chiffres en millions, etc.).

3.2 Codification

La codification a, de façon générale, permis de refaire les contrôles des questionnaires et de corriger les erreurs et incohérences ayant échappé au contrôle de terrain. Plus spécifiquement, la codification a été l'occasion pour l'équipe technique de :

- repérer par rapport à chaque questionnaire les rubriques de services ayant fait objet d'importations ou d'exportation afin de faciliter l'opération de saisie
- corriger les montants non déclarés en million dans les questionnaires
- vérifier l'exhaustivité des pays partenaires déclarés par rapport au montant total du service importé ou exporté
- renseigner le résultat de l'enquête (Il s'agit de renseigner si le questionnaire est partiellement ou totalement rempli)
- codifier les variables portant sur les pays partenaires
- faire toutes les autres tâches nécessaires à la saisie des questionnaires.

3.3 Saisie des questionnaires

Pour les besoins de la saisie, une application a été développée sous le logiciel Cspiro. Cette application a permis de saisir l'ensemble des données collectées notamment celles collectées auprès des entreprises, des ambassades et des autorités contractantes des marchés publics.

3.4 Apurement des données

Les travaux d'apurement ont permis de :

- corriger les erreurs relatives aux enregistrements des transactions internationales dans la nomenclature des services en s'appuyant sur la connaissance des activités des entreprises
- corriger les erreurs de saisie et de codification
- corriger les incohérences dans les réponses déclarées par les répondants
- corriger les valeurs aberrantes
- procéder aux ajustements et extrapolations des données conformément à la méthodologie de l'enquête
- confronter les données collectées avec les données existantes notamment au niveau de la balance des paiements.

Les travaux d'apurement ont été faits avec le logiciel STATA.

IV. Synthèse et analyse des résultats²

L'enquête permanente sur le commerce international des services réalisée au Togo en 2019 a permis de collecter les transactions de services entre les entités résidentes et non-résidentes au titre de l'année 2018.

Une entité résidente de l'économie togolaise est une unité dont le centre principal d'intérêt économique est au Togo. L'unité résidente est alors engagée dans des activités économiques importantes à long-terme, ou avec l'intention d'y rester plus de 12 mois. A ce titre, les filiales des compagnies non-résidentes, établies au Togo pour y rester plus de 12 mois, sont résidentes du Togo.

Par contre, une entité non-résidente est une unité dont le centre principal d'intérêt économique est hors du territoire du Togo. L'unité non-résidente n'aurait pas l'intention de rester au Togo plus de 12 mois. Les filiales des compagnies résidentes du Togo établies à l'étranger pour plus de 12 mois ne sont pas résidentes du Togo. Les ambassades, consulats et bases militaires (enclaves des pays étrangers au Togo) et les organisations internationales sont non-résidents du Togo.

Les données sur les transactions internationales des services sont collectées suivant la Classification élargie des services de la balance des paiements (EBOPS 2010) et les partenaires. La Classification élargie des services de la balance des paiements regroupe les services en différentes rubriques bien définies. Le pays partenaire est le pays de résidence de l'unité économique avec laquelle l'entité résidente a fait des transactions internationales de services en 2018.

Les résultats de l'enquête sont d'abord analysés par grandes rubriques de services. Ensuite, les rubriques sont analysées sur la base des détails des services qui les composent.

4.1 Niveau global des échanges

Les transactions internationales de services du Togo s'élèvent à 321 212,9 millions de FCFA à l'exportation et 263 332,7 millions de FCFA à l'importation en 2018. Ces niveaux des transactions internationales des services dégagent un solde excédentaire de 57 880,3 millions de FCFA.

Les principales rubriques de services exportés sont les services de transport (65,9%), les services d'assurance et de pension (18,6%) et les services financiers (10,5%).

La première rubrique de services importés porte également sur le service de transport (62,3%). Cette rubrique est suivie de loin par la rubrique des « autres services aux entreprises » (11,3%), les « services d'assurance et de pension » (8,3%), les « services de télécommunications, d'informatique et d'information » (7,6%), les « services financiers » (4,5%) et les « services d'entretien et réparation non inclus ailleurs » (4,3%).

² Les résultats obtenus dans cette enquête peuvent diverger des statistiques de la balance des paiements 2019. Ces divergences proviennent de définition de certaines catégories de services et aussi des différences dans les déclarations des unités enquêtées. L'INSEED et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest travaillent dans le sens de l'harmonisation des statistiques du commerce international des services.

Tableau 6: Transactions internationales de services par rubrique en 2018

CATEGORIE DE SERVICES	EXPORTATION		IMPORTATION		SOLDE (millions de CFA)
	VALEUR (millions de CFA)	PART (%)	VALEUR (millions de CFA)	PART (%)	
SB: Services d'entretien et réparation non inclus ailleurs	1 242,0	0,4	11 274,5	4,3	-10 032,6
SC: Services de transport	211 804,4	65,9	164 150,3	62,3	47 654,1
SE: Construction	1 284,6	0,4	1 142,6	0,4	142,0
SF: Services d'assurance et de pension	59 741,3	18,6	21 926,8	8,3	37 814,5
SG: Services financiers	33 687,6	10,5	11 866,1	4,5	21 821,4
SH: Frais pour usage de propriété intellectuelle non inclus ailleurs	41,7	0,0	1 295,9	0,5	-1 254,2
SI: Services de télécommunication, d'informatique et d'information	5 545,6	1,7	20 089,9	7,6	-14 544,2
SJ: Autres services aux entreprises	6 521,8	2,0	29 860,3	11,3	-23 338,4
SK: Services personnels, culturels et de loisirs	18,0	0,0	1 562,0	0,6	-1 544,0
SL: Biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs	1 326,0	0,4	164,2	0,1	1 161,8
Total	321 212,9	100,0	263 332,7	100,0	57 880,3

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

4.2 Rubriques de services échangés

4.2.1. Services d'entretien et réparation non inclus ailleurs

Les « services d'entretien et de réparation non inclus ailleurs (n.i.a). » recouvrent les travaux d'entretien et de réparation effectués par des résidents sur des biens appartenant à des non-résidents (et inversement). Ce poste inclut les services d'entretien et de réparation pour les navires, les aéronefs et les autres matériels de transport et tous les autres équipements professionnels ou machines. Le nettoyage du matériel de transport, l'entretien des bâtiments, l'entretien et la réparation d'ordinateurs ne sont pas inclus dans cette rubrique.

Selon les résultats du tableau 7, les transactions de cette rubrique de service s'évaluent respectivement à 1 242,0 millions de FCFA pour les exportations et 11 274,5 millions de FCFA pour les importations. Le pays enregistre un solde commercial déficitaire de 10 032,6 millions de FCFA.

Tableau 7: Transactions des services d'entretien et réparation non inclus ailleurs

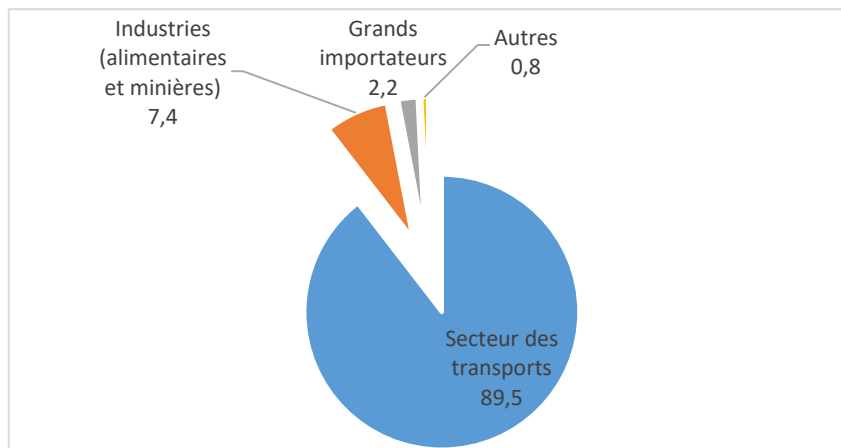
SERVICES	EXPORTATION		IMPORTATION		SOLDE (Millions de FCFA)
	VALEUR (Million de FCFA)	PART (%)	VALEUR (Million de de FCFA)	PART (%)	
Services d'entretien et réparation non inclus ailleurs	1 242,0	100,0	11 274,5	100,0	-10 032,6
Total	1 242,0	100,0	11 274,5	100,0	-10 032,6

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

A l'exportation, le pays fournit cette rubrique de services principalement aux représentations diplomatiques installées au Togo et aussi aux armateurs étrangers auxquels le pays offre des services de réparation des navires.

Les «services d'entretien et de réparation n.i.a.» sont principalement importés par les transporteurs aériens et routiers de passagers (89,5%), les industries alimentaires et minières (7,4%) et les grands importateurs. Les autres secteurs (0,8%) regroupent le secteur financier, les représentations diplomatiques, les cliniques et le secteur de la construction.

Graphique 1: Secteurs importateurs des services d'entretien et de réparation n.i.a (%)



Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Les principaux partenaires à l'exportation des « services d'entretien et de réparation n.i.a. » sont le Bénin (34,2%), le Ghana (30,9%), le Gabon (20,6%) et la France (12,0%).

Tableau 8: Pays partenaires à l'exportation des services d'entretien et réparation n.i.a (%)

PAYS PARTENAIRES	EXPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Bénin	425,0	34,2
2 Ghana	384,0	30,9
3 Gabon	256,0	20,6
4 France	149,5	12,0
- PAYS DE L'ASIE NON IDENTIFIES	27,5	2,2
TOTAL	1 242,0	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Les principaux partenaires à l'importation par ordre d'importance sont l'Ethiopie (88,9%), la France (4,8%), le Nigéria (2,2%), l'Allemagne (1,1%) et le Ghana (0,8%).

Tableau 9: Pays partenaires à l'importation des services d'entretien et réparation n.i.a

PAYS PARTENAIRES	IMPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Ethiopie	10 028,0	88,9
2 France	543,5	4,8
3 Nigeria	249,9	2,2
4 Allemagne	121,0	1,1
5 Ghana	85,9	0,8
6 États-Unis	40,1	0,4
7 Bénin	37,1	0,3
8 Côte d'Ivoire	31,0	0,3
9 Suisse	30,0	0,3
10 Maroc	22,0	0,2
11 Afrique du Sud	20,1	0,2
12 Inde	17,6	0,2
13 Belgique	12,0	0,1
- Pays indéterminés	10,0	0,1
14 Canada	6,0	0,1
15 Koweït	4,8	0,0
16 Japon	4,2	0,0
17 Pays-Bas	3,3	0,0
18 Éthiopie	3,0	0,0
19 Royaume-Uni	2,7	0,0
20 Brésil	2,6	0,0
Total	11 274,5	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

La France, le Ghana et le Bénin sont à la fois partenaires commerciaux du Togo à l'Importation et à l'exportation. Le solde commercial dégagé avec le Ghana et le Bénin est excédentaire respectivement de 298,1 millions de FCFA et 387,9 millions de FCFA. Par contre, le solde commercial avec la France est déficitaire et vaut -394,0 millions de FCFA.

Tableau 10: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des services d'entretien et réparation n.i.a (Millions de FCFA)

PAYS	EXPORTATION	IMPORTATION	SOLDE
France	149,5	543,5	-394,0
Ghana	384,0	85,9	298,1
Bénin	425,0	37,1	387,9
Autres pays Exportateurs	283,5		283,5
Autres pays Importateurs		10 608,1	-10 608,1
Total	1 242,0	11 274,5	-10 032,6

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

4.2.2 Transports

La rubrique des « transports » recouvre le processus de déplacement des personnes et l'acheminement d'objets d'un lieu à un autre, ainsi que les services connexes et auxiliaires qui s'y rapportent. La location (affrètement) de moyens de transport avec leur équipage y fait également partie. Les services postaux et de messagerie relèvent également de cette rubrique. Les transports peuvent être classés selon ce qui est transporté (passagers ou fret).

Les résultats du tableau 11 montrent que la valeur totale des exportations et importations des « transports » sont respectivement de 211 804,4 millions de FCFA et 164 150,3 millions de FCFA. Le solde des transactions des services de transports est excédentaire et s'élève à 47 654,1 millions de FCFA.

Les principaux services de la rubrique « transports » exportés sont le transport aérien de passagers (48,0%) et les « autres transports maritimes » (47,8%). Il s'agit dans ce dernier cas de services auxiliaires de transport maritime notamment les services de consignation, de manutention, d'entreposage, etc.

Les principaux services de la rubrique « transports » importés sont le transport maritime de fret (65,6%), le transport routier de fret (13,6%) et le transport aérien de passagers (10,7%).

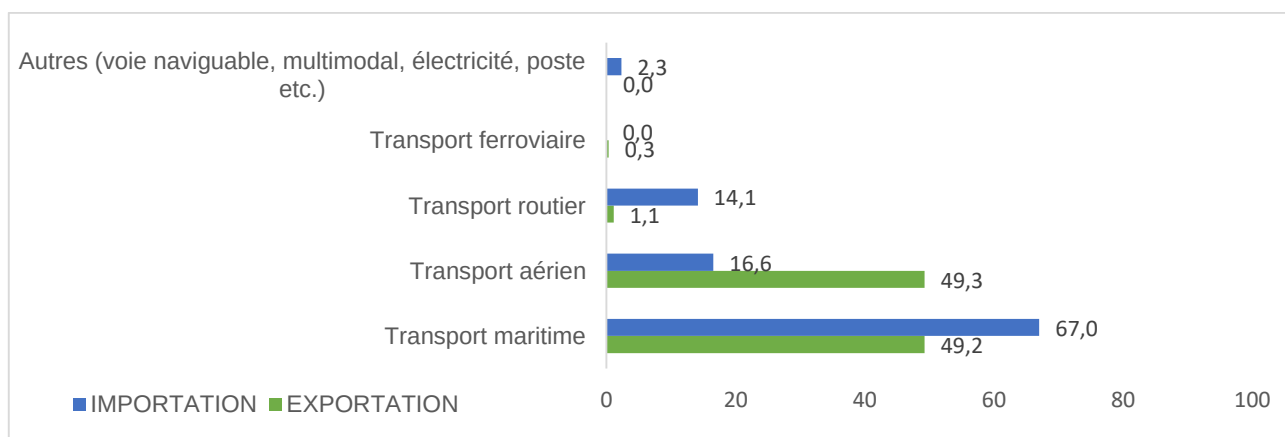
Tableau 11: Transactions des services de transports

SERVICES	EXPORTATION		IMPORTATION		SOLDE (Millions de CFA)
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	
Location de navires avec équipage pour transport maritime de personnes :	9,0	0,0	0,0	0,0	9,0
Transport maritime de fret	3 107,0	1,5	107 629,1	65,6	-104 522,2
Autres transports maritimes	101 187,1	47,8	2 388,0	1,5	98 799,1
Transport aérien de passagers	101 665,0	48,0	17 492,5	10,7	84 172,5
Location d'aéronefs avec équipage pour transport de passagers	44,0	0,0	40,3	0,0	3,7
Transport aérien de fret	58,0	0,0	4 223,6	2,6	-4 165,6
Autres Transports aériens	2 591,4	1,2	5 416,0	3,3	-2 824,6
Transport ferroviaire de fret	718,0	0,3	0	0,0	718,0
Transport routier de passagers par autobus et autocars	0	0,0	11,9	0,0	-11,9
Location d'autobus et autocars avec chauffeur	0	0,0	23,9	0,0	-23,9
Transport routier de fret	492,2	0,2	22 349,8	13,6	-21 857,7
Location de camions avec chauffeur pour transport de fret	419,2	0,2	603,1	0,4	-184,0
Autres transports routiers (services auxiliaires de transport routiers)	1 412,2	0,7	214,2	0,1	1 198,0
Transport de passagers	29,0	0,0	78,0	0,0	-49,0
Transport d'électricité	0	0,0	3 635,0	2,2	-3 635,0
Transport de fret (transport multimodal)	10,1	0,0	0	0,0	10,1
Services postaux	2,7	0,0	32,0	0,0	-29,3
(services postaux) Services de messagerie : Livraison expresse à domicile	0	0,0	12,8	0,0	-12,8
Commissions reçues des unités postales non-résidentes /commissions payées aux unités postales non-résidentes pour les services de messagerie	59,6	0,0	0	0,0	59,6
Total	211 804,4	100,0	164 150,3	100,0	47 654,1

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Selon le mode de transport, le transport aérien (49,3%) est le mode de transport le plus exporté. S'en suivent respectivement le transport maritime (49,2%) et le transport routier (1,1%). A contrario, le mode de transport le plus importé est le transport maritime (67,0%), suivi respectivement du transport aérien (16,6%) et du transport routier (14,1%). Le mode de transport d'électricité (2,3%) peut être ajouté à cette liste.

Graphique 2: Part (%) des différents modes de transport



Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

L'enregistrement des pays partenaires à l'exportation n'est pas représentatif puisque les pays partenaires non déclarés (Pays indéterminés) représentent plus de la moitié (51,6%) des exportations de « transports ». Dans ce contexte, les principaux pays qui importent du Togo les services de la rubrique des « transports » sont la Suisse (28,2%), le Burkina Faso (4,4%) et la France (1,0%).

Tableau 12: Pays partenaires à l'exportation des services de transports

PAYS PARTENAIRES	EXPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
- PAYS INDETERMINEES	109 292,9	51,6
1 Suisse	59 632,9	28,2
- AUTRES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST N.I	21 298,5	10,1
2 Burkina Faso	9 265,6	4,4
3 France	2 218,8	1,0
4 Éthiopie	1 271,7	0,6
5 Danemark	1 256,0	0,6
6 Canada	896,0	0,4
7 Ghana	784,1	0,4
8 Émirats arabes unis	624,8	0,3
9 Inde	523,5	0,2
10 Pays-Bas	489,6	0,2
11 Niger	454,3	0,2
12 Bénin	436,3	0,2
13 Côte d'Ivoire	328,1	0,2
14 Belgique	326,4	0,2
15 Chine	295,1	0,1
16 Afrique du Sud	289,2	0,1
17 Royaume-Uni	228,5	0,1
18 Mali	217,6	0,1
19 Maroc	188,4	0,1
20 Liberia	172,0	0,1
Autres Pays	1314,2	0,6
Total	211 804,4	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Le premier pays partenaire du Togo à l'importation de transports est le Libéria (15,7%). Il est suivi du Royaume-Uni (10,4%), du Panama (9,4%), de la France (6,5%), de l'Italie (5,3%), de l'Éthiopie (5,2%), du Ghana (4,4%), du Singapour (4,4%) et du Maroc (3,8%).

Les pays partenaires à l'importation du fret ont été déterminés par la nationalité du moyen de transport à l'arrivée aux frontières togolaises. L'importation du fret, en particulier du fret maritime, a été assurée par des navires immatriculés au Libéria et au Panama, ce qui expliquerait leur position dans cette liste.

Tableau 13: Pays partenaires à l'importation des services de transports

PAYS PARTENAIRES	IMPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Liberia	25 711,8	15,7
2 Royaume-Uni	17 024,2	10,4
3 Panama	15 509,7	9,4
4 France	10 652,4	6,5
5 Italie	8 699,6	5,3
6 Éthiopie	8 523,8	5,2
7 Ghana	7 166,6	4,4
8 Singapour	7 157,4	4,4
9 Maroc	6 284,2	3,8
- Pays indéterminés	5 460,5	3,3
10 Belgique	5 376,7	3,3
11 Antilles néerlandaises (Bonaire; Curaçao; Saba et St-Eustache; St-Martin Méridional)	4 779,2	2,9
12 Hong Kong	4 362,6	2,7
13 Nigeria	4 334,1	2,6
14 Îles Marshall (pays)	3 844,6	2,3
15 Chine	2 980,0	1,8
16 Danemark	2 885,5	1,8
17 Côte d'Ivoire	2 803,2	1,7
18 Malte	1 430,1	0,9
19 Chypre (pays)	1 348,1	0,8
20 Allemagne	1 293,3	0,8
Autres	16 522,8	10,1
Total	164 150,3	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Les pays à la fois exportateurs et importateurs des services de transport (Millions de FCFA) sont très diversifiés et sont présentés à l'annexe 1.

Parmi ces pays, les échanges du Togo dégagent un solde excédentaire avec la Suisse (59 608,5 Millions de FCFA), le Burkina-Faso (8 064,9 millions de FCFA), le Canada (552,5 millions de FCFA), le Niger (258,7 millions de FCFA), les Philippines (162,1 millions de FCFA), etc.

Par contre, le solde commercial est déficitaire avec le Libéria (-25 539,8 millions de FCFA), le Royaume Uni (-16 795,7 millions de FCFA), Italie (-8 695,6 millions de FCFA), la France (-8 433,7 millions de FCFA), l'Éthiopie (-7 252,1 millions de FCFA), etc.

4.2.3 Construction

La rubrique « construction » recouvre la création, la gestion, la rénovation, la réparation ou l'agrandissement d'actifs fixes sous la forme de bâtiments, d'aménagement de terrains relevant de l'ingénierie et d'autres constructions telles que les routes, ponts et barrages. Elle englobe également les travaux d'installation et d'assemblage connexes, de préparation des chantiers et de construction générale, ainsi que les services spécialisés (peinture, plomberie et démolition, par exemple). La rubrique comprend en somme deux sous rubriques notamment la «construction de ponts, barrages, routes » et les «autres constructions ».

Les transactions internationales relatives à la rubrique « construction » sont présentées dans le tableau 14.

Les résultats indiquent que les exportations de services de construction se chiffrent globalement à 1 284,6 millions de FCFA contre des importations de 1 142,6 millions de FCFA donnant un solde excédentaire de 142,0 millions de FCFA.

Les exportations de services de construction se composent essentiellement des constructions autres que les constructions de ponts, routes et barrages (autres constructions) dont 17,1% ont été fournies à l'étranger et 82,3% au Togo. Il s'agit notamment des services d'installation des pylônes, de câblage et d'installation d'équipements de télécommunication (antennes, écrans, etc.)

Les services de construction importés sont par contre toutes réalisées au Togo avec 59,3% relatives aux «autres constructions -projet durant 12 mois ou moins» et 40,3% relatives aux «constructions de ponts, barrages, routes -projet durant 12 mois ou moins».

Tableau 14: Transactions des services de construction

SERVICES	EXPORTATION		IMPORTATION		SOLDE (Millions de FCFA)
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	
Construction à l'étranger (ponts, barrages, routes) -projet durant 12 mois ou moins	0,0	0,0	4,5	0,4	-4,5
Autres constructions à l'étranger - projet durant 12 mois ou moins	220,2	17,1	0,0	0,0	220,2
Constructions de ponts, barrages, routes au Togo -projet durant 12 mois ou moins	7,1	0,6	460,6	40,3	-453,5
Autres constructions dans votre pays -projet durant 12 mois ou moins	1 057,4	82,3	677,6	59,3	379,8
Total	1 284,6	100,0	1 142,6	100,0	142,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Les principaux pays partenaires à l'exportation sont la France (78,0%), le Sénégal (9,3%), la Côte d'Ivoire (7,4%), la Finlande (4,1%) et le Burkina Faso (1,0%).

Tableau 15: Pays partenaires à l'exportation des services de construction

PAYS PARTENAIRES	EXPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 France	1 001,9	78,0
2 Sénégal	119,8	9,3
3 Côte d'Ivoire	94,8	7,4
4 Finlande	53,0	4,1
5 Burkina Faso	12,5	1,0
- PAYS DE L'ASIE N.I	2,6	0,2
- PAYS INDETERMINES	0,2	0,0
Total	1 284,6	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Les principaux pays partenaires du Togo à l'importation des services de construction pour le compte de l'année 2018 sont la Tunisie (53,1%), la France (40,3%), l'Afrique du Sud (3,3%), et le Ghana (2,0%).

Tableau 16: Pays partenaires à l'importation des services de construction

PAYS PARTENAIRES	IMPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Tunisie	606,8	53,1
2 France	460,6	40,3
3 Afrique du Sud	37,3	3,3
4 Ghana	22,8	2,0
5 Canada	6,5	0,6
6 Royaume-Uni	4,5	0,4
7 Éthiopie	1,7	0,1
8 Japon	1,6	0,1
9 Koweït	1,0	0,1
Total	1 142,6	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

La France est le seul pays partenaire qui apparaît en tant qu'importateur et exportateur. Le solde commercial dégagé des transactions des services de constructions avec la France est excédentaire et s'évalue à 541,3 millions de FCFA.

4.2.4 Services d'assurance et de pension

Les « services d'assurance et de pension » comprennent les diverses formes d'assurances fournies aux non-résidents par les compagnies d'assurance résidentes et inversement. Cette rubrique est décomposée en quatre sous-rubriques : assurance directe, réassurance, services auxiliaires d'assurance et services de pension et de garantie standard. L'assurance directe est elle-même ventilée entre l'assurance-vie, l'assurance du fret et autres assurances directes. Les services de pension et de garantie standard sont ventilés entre les services de pension et les services de garantie standard.

Le tableau 17 présente les transactions des services « d'assurance et de pension » en 2018. Les exportations des services d'assurance et de pension du Togo s'élèvent à 59 741,3 millions tandis que les importations se chiffrent à 21 926,8 millions. Ces niveaux des échanges dégagent un solde commercial excédentaire de 37 814,5 millions.

Les primes brutes de réassurance reçues par les résidents représentent 88,7% des exportations de services d'assurance. Par contre, les primes payées aux compagnies d'assurance non-résidentes pour l'assurance directe constituent le plus important service d'assurance et de pension importé (72,9%). Ce service est suivi des primes brutes payées aux compagnies non-résidentes de réassurance (15,2%).

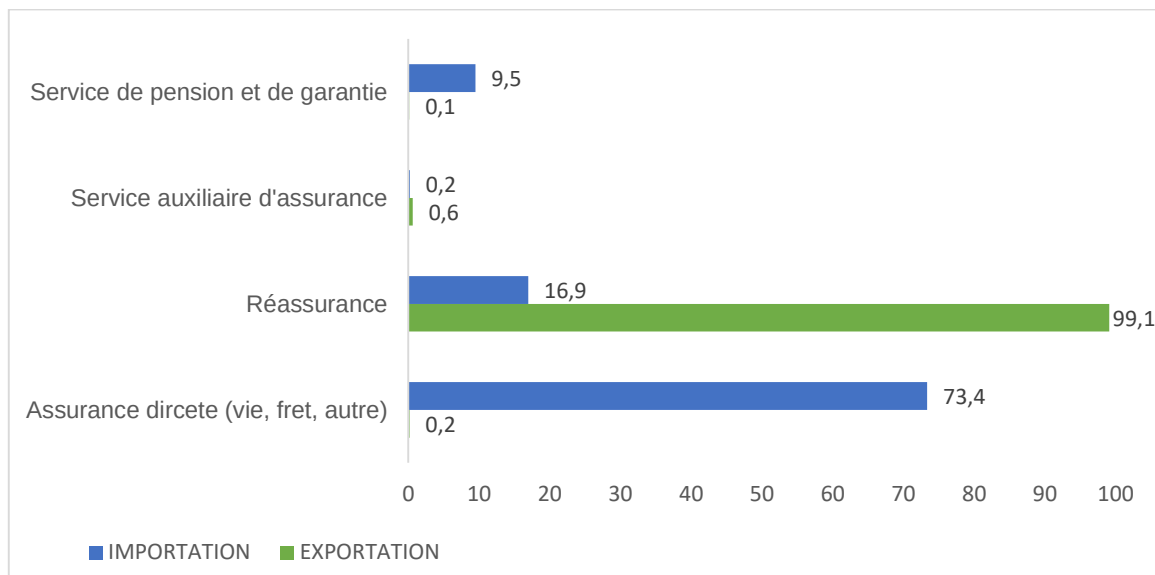
Tableau 17: Transactions des services d'assurance et de pension

SERVICES	EXPORTATION		IMPORTATION		SOLDE (Millions de FCFA)
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	
Primes payées aux compagnies d'assurance non-résidentes pour l'assurance directe (assurance-vie, assurance du fret et autre assurances directes)	10,4	0,0	15 993,8	72,9	-15 983,4
Indemnités d'assurances directes reçues de compagnies d'assurances non-résidentes (vie, fret et autres assurances directes)	50,0	0,1	62,0	0,3	-12,0
Primes brutes reçues (Assurance directe)	36,4	0,1	0,0	0,0	36,4
Indemnités effectives payées (Assurance directe)	0,0	0,0	30,0	0,1	-30,0
Primes brutes reçues/payées (Réassurance)	52 993,0	88,7	3 334,4	15,2	49 658,6
Indemnités reçues/payées (Réassurance)	3 857,0	6,5	368,0	1,7	3 489,0
Suppléments de prime (Réassurance)	391,7	0,7	11,0	0,1	380,7
Indemnités théoriques actuarielles (Réassurance)	1 953,0	3,3	0,0	0,0	1 953,0
Paielements aux compagnies d'assurance non-résidentes pour les services auxiliaires d'assurance (commissions d'agents, courtage d'assurance et de pension, services de conseils)	0,0	0,0	48,2	0,2	-48,2
Commissions d'agents, courtage d'assurance et de pension et services de conseils, services d'évaluation et d'ajustement, services actuariels, services de sauvetages, services de règlementations et de suivi des indemnités et services de recouvrement	369,0	0,6	0,0	0,0	369,0
Cotisations brutes (pension et garantie standard)	80,9	0,1	2 079,4	9,5	-1 998,6
Total	59 741,3	100,0	21 926,8	100,0	37 814,5

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Suivant les différentes sous-rubriques des « services d'assurance et de pension », la réassurance (99,1%) est la principale sous-rubrique exportée. Par contre, l'assurance directe (vie, fret, autre) constitue la principale sous-rubrique importée (73,4) suivie de la réassurance (16,9%) et le service de pension et de garantie (9,5%).

Graphique 3: Part (%) des différentes sous rubriques des services d'assurance et de pension



Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Les principaux partenaires à l'exportation des services d'assurance et de pension sont l'Inde (19,4%), la Côte d'Ivoire (14,6%), le Cameroun (6,3%), le Sénégal (5,6%), le Burkina-Faso (3,4%) et le Mali (2,7%).

Tableau 18: Pays partenaires à l'exportation des services d'assurance et de pension

PAYS PARTENAIRES	EXPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Inde	11 597,0	19,4
2 Côte d'Ivoire	8 747,2	14,6
- PAYS INDETERMINES	6 390,0	10,7
3 Cameroun	3 760,8	6,3
4 Sénégal	3 333,0	5,6
5 Burkina Faso	2 034,0	3,4
6 Mali	1 601,0	2,7
7 Venezuela	1 460,0	2,4
8 Bénin	1 350,0	2,3
9 Kenya	1 294,0	2,2
10 Bangladesh	1 129,0	1,9
11 Gabon	1 070,0	1,8
12 République du Congo	912,0	1,5
13 Niger	836,8	1,4
14 Népal	641,0	1,1
15 Viêt Nam	613,0	1,0
16 Madagascar	583,0	1,0
17 Tunisie	577,0	1,0
18 Soudan	523,0	0,9
19 Sierra Leone	520,0	0,9
20 Ghana	484,0	0,8
Autres pays	10 285,5	17,2
Total	59 741,3	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

D'après les résultats du tableau 19, les principaux partenaires à l'importation des services d'assurance et de pension du Togo sont la Côte d'Ivoire (14,9%), le Libéria (13,4%), le Royaume-Uni (13,1%), la France (8,4%) et le Panama (6,6%).

Tableau 19: Pays partenaires à l'importation des services d'assurance et de pension

PAYS PARTENAIRES	IMPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Côte d'Ivoire	3 277,3	14,9
2 Liberia	2 927,6	13,4
3 Royaume-Uni	2 880,0	13,1
4 France	1 838,8	8,4
5 Panama	1 454,5	6,6
6 Ghana	1 146,1	5,2
7 Luxembourg (pays)	1 116,9	5,1
8 Singapour	865,6	3,9
9 Italie	740,9	3,4
10 Nigeria	558,0	2,5
11 Hong Kong	484,9	2,2
12 Îles Marshall (pays)	392,0	1,8
13 Belgique	375,1	1,7
14 Afrique du Sud	324,7	1,5
15 Allemagne	318,5	1,5
16 Chine	306,5	1,4
17 États-Unis	275,1	1,3
18 Maroc	263,6	1,2
19 Antilles néerlandaises (Bonaire; Curaçao; Saba et St-Eustache; St-Martin Méridional)	211,7	1,0
20 Burkina Faso	205,8	0,9
Autres pays	1 963,2	9,0
Total	21 926,8	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Les pays à la fois exportateurs et importateurs des « services d'assurance et de pension » sont présentés à l'annexe 2.

Parmi ces pays, les échanges du Togo dégagent un solde excédentaire avec l'Inde (11 516,2 Millions de FCFA), la Côte d'Ivoire (5 469,9 millions de FCFA), le Cameroun (3 755,7 millions de FCFA), le Sénégal (3 266,1 millions de FCFA), le Burkina-Faso (1828,2 millions de FCFA), le Mali (1 599,0 millions de FCFA), etc.

Par contre, le solde commercial est déficitaire avec le Libéria (-2 905,6 millions de FCFA), la France (-1 579,6 millions de FCFA), le Singapour (-859,6 millions de FCFA), le Ghana (-662,1 millions de FCFA), l'Allemagne (-295,5 millions de FCFA), etc.

4.2.5 Services financiers

Les « services financiers explicitement facturés et autres » se composent des commissions de demande d'engagement, commissions de remboursement précoce et indemnités de paiement tardif et les frais de tenus de compte, divers frais et commissions sur les services financiers, les marges entre les transactions d'achat et de vente des produits financiers, les frais de gestion des actifs financiers.

Ils recouvrent également les services de conseil financier, la conservation d'actifs financiers ou d'or physique, la gestion des actifs financiers, les services de surveillance et de suivi, les services courants, les services de fourniture de liquidités, les services de prise en charge de risques autres que les risques couverts par les assurances, les services liés aux fusions et acquisitions, les services de notation de crédit, les services boursiers et les services de fiducie.

Le tableau 20 présente les niveaux des transactions internationales de services financiers en 2018. Les exportations des services financiers du Togo s'élèvent à 33 687,6 millions tandis que les importations se chiffrent à 11 866,1 millions de FCFA. Ces transactions internationales portant sur les services financiers donnent un solde excédentaire de 21 821,4 millions de FCFA.

Tableau 20: Transactions des services financiers

SERVICES	EXPORTATION		IMPORTATION		SOLDE (Millions de CFA)
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	
Services financiers explicitement facturés et autres	33 687,6	100,0	11 866,1	100,0	21 821,4
Total	33 687,6	100,0	11 866,1	100,0	

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Les principaux partenaires à l'exportation des services financiers du Togo sont la Côte d'Ivoire (21,4%), le Ghana (9,0%), le Bénin (7,8%), le Burkina-Faso (7,3%), le Gabon (6,5%), le Nigéria (5,6%), le Mali (5,4%), le Tchad (5,1%), le Sénégal (5,1%) etc.

Tableau 21: Pays partenaires à l'exportation des services financiers

PAYS PARTENAIRES	EXPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Côte d'Ivoire	7 200,6	21,4
2 Ghana	3 031,3	9,0
3 Bénin	2 630,5	7,8
4 Burkina Faso	2 448,7	7,3
5 Gabon	2 195,7	6,5
6 Nigeria	1 894,5	5,6
7 Mali	1 806,1	5,4
8 Tchad	1 720,0	5,1
9 Sénégal	1 707,5	5,1
10 Niger	1 700,1	5,0
11 Émirats arabes unis	1 648,4	4,9
12 France	1 355,5	4,0
13 Algérie	1 099,0	3,3
14 Guinée	689,0	2,0
15 Maurice (pays)	638,9	1,9
16 États-Unis	536,0	1,6
17 Taïwan / (République de Chine)	338,0	1,0
18 Andorre	274,7	0,8
19 Luxembourg (pays)	247,0	0,7
20 Suisse	201,0	0,6
Autres pays	325,0	1,0
Total	33 687,6	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Les principaux partenaires à l'importation des services financiers du Togo sont la Côte d'Ivoire (14,1%), la France (13,9%), l'Arabie Saoudite (11,0%), le Mali (9,7%) et le Sénégal (7,7%).

Tableau 22: Pays partenaires à l'importation des services financiers

PAYS PARTENAIRES	IMPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Côte d'Ivoire	1 667,9	14,1
2 France	1 648,3	13,9
3 Arabie saoudite	1 305,8	11,0
4 Mali	1 148,3	9,7
5 Sénégal	915,0	7,7
6 Belgique	805,2	6,8
7 Nigeria	724,0	6,1
8 Pays-Bas	591,5	5,0
9 Tchad	465,0	3,9
10 États-Unis	407,1	3,4
11 Gabon	402,0	3,4
12 Allemagne	347,2	2,9
13 Suisse	231,2	1,9
14 Luxembourg (pays)	173,0	1,5
15 Ghana	159,7	1,3
16 Libye	142,0	1,2
Autres pays	733,0	6,2
Total	11 866,1	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Le tableau 23 présente les pays à la fois exportateurs et importateurs des « services financiers ».

La lecture du tableau 23 montre donc que le solde commercial est excédentaire avec la Côte d'Ivoire (5 532,7 millions de FCFA), le Ghana (2 871,6 millions de FCFA), le Bénin (2 598,6 millions de FCFA), le Burkina-Faso (2 369,3 millions de FCFA) etc.

Par contre, le solde commercial est déficitaire avec l'Allemagne (-335,5 millions de FCFA), la France (-292,8 millions de FCFA), le Canada (-66,5 millions de FCFA), la Suisse (-30,2 millions de FCFA), le Maroc (-24,0 millions de FCFA).

Tableau 23: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des services de «financiers» (Millions de FCFA)

PAYS	EXPORTATION	IMPORTATION	SOLDE
Côte d'Ivoire	7 200,6	1 667,9	5 532,7
Ghana	3 031,3	159,7	2 871,6
Bénin	2 630,5	31,9	2 598,6
Burkina Faso	2 448,7	79,4	2 369,3
Gabon	2 195,7	402,0	1 793,7
Niger	1 700,1	64,4	1 635,7
Tchad	1 720,0	465,0	1 255,0
Nigeria	1 894,5	724,0	1 170,5
Sénégal	1 707,5	915,0	792,6
Guinée	689,0	30,0	659,0
Mali	1 806,1	1 148,3	657,8
États-Unis	536,0	407,1	128,9
Luxembourg (pays)	247,0	173,0	74,0
Royaume-Uni	194,0	142,0	52,0
Allemagne	11,7	347,2	-335,5
France	1 355,5	1 648,3	-292,8
Canada	10,0	76,5	-66,5
Suisse	201,0	231,2	-30,2
Maroc	14,0	38,0	-24,0
Autres pays Exportateurs	4094,31	0	4 094,3
Autres pays Importateurs	0	3115,274	-3 115,3
Total	33 687,6	11 866,1	21 821,4

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

4.2.6 Frais pour usage de propriété intellectuelle non inclus ailleurs

La présente section couvre les produits de propriété intellectuelle qui non classés ailleurs (Tableau 24).

La valeur des exportations relatives aux « frais pour usage de propriétés intellectuelles n.i.a » s'élève à 41,7 millions de FCFA contre une importation de 1 295,9 millions de FCFA. Le solde commercial de cette rubrique est déficitaire et vaut 1 254,2 millions de FCFA.

A l'exportation, les « frais pour droits de reproduction et/ou de distribution d'enregistrements de spectacles vivants, diffusion par radio, TV et satellite etc. » représentent 98,7% de la valeur totale des exportations de cette rubrique.

Pa contre, à l'importation, les « frais pour usage de brevets, procédés ou secrets de fabrication » constituent 87,5% des importations totales de cette rubrique. Les «frais de licence de reproduction et/ou de distribution de logiciels » (7,9%), les « frais de franchise et marques commerciales » (4,6%) complètent la liste des services importés de cette rubrique.

Tableau 24: Transactions des services de frais pour usage de propriété intellectuelle n.i.a

SERVICES	EXPORTATION		IMPORTATION		SOLDE (Millions FCFA)
	VALEUR (Millions de CFA)	PART (%)	VALEUR (Millions de CFA)	PART (%)	
Frais de franchise et marques commerciales	0,0	0,0	59,4	4,6	-59,4
Frais pour usage de brevets, procédés ou secrets de fabrication	0,0	0,0	1 134,0	87,5	-1 134,0
Licence de reproduction et/ou de distribution de logiciels	0,0	0,0	102,5	7,9	-102,5
Frais pour droits de reproduction et/ou de distribution de production audiovisuelles et produits audiovisuels: Originaux de musiques et films, etc.	0,6	1,3	0,0	0,0	0,6
Frais pour droits de reproduction et/ou de distribution d'enregistrements de spectacles vivants, diffusion par radio, TV et satellite etc...	41,2	98,7	0,0	0,0	41,2
Total	41,7	100,0	1 295,9	100,0	-1 254,2

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Le Bénin (49,3%), la Côte d'Ivoire (49,3%), et le Nigéria (1,3%) sont les trois principaux pays partenaires du Togo à l'exportation de services relatifs aux « frais pour usage de propriété intellectuelle n.i.a ».

Tableau 25: Pays partenaires à l'exportation des services de frais pour usage de propriété intellectuelle n.i.a

PAYS PARTENAIRES	EXPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Bénin	20,6	49,3
2 Côte d'Ivoire	20,6	49,3
3 Nigéria	0,6	1,3
Total	41,7	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

A l'importation, les principaux pays partenaires sont la Suisse (44,1%), la France (34,1%), l'Irlande (12,5%), le Sénégal (3,7%), les Etats-Unis (3,5%), etc.

Tableau 26: Pays partenaires à l'importation des services de frais pour usage de propriété intellectuelle n.i.a

PAYS PARTENAIRES	IMPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Suisse	571,5	44,1
2 France	442,0	34,1
3 Irlande (pays)	162,0	12,5
4 Sénégal	47,8	3,7
5 États-Unis	44,8	3,5
6 Allemagne	17,0	1,3
7 Burkina Faso	10,8	0,8
Total	1 295,9	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

4.2.7. Services de télécommunication, d'informatique et d'information

Les « services de télécommunication englobent la radiodiffusion ou la transmission de sons, d'images, de données ou d'autres informations par téléphone, télex, télégramme, radiotélédiffusion par le câble, radiotélédiffusion par satellite, courrier électronique, télécopie, etc., ainsi que les services de réseau, de téléconférence et d'appui fournis aux entreprises.

Les services d'informatique englobent les services liés aux matériels et logiciels informatiques et les services de traitement de données.

Les services d'informations sont relatifs aux services d'agence de presse et les services concernant les bases de données, tels que la conception des bases de données, le stockage des données et la diffusion des données et bases de données (y compris les annuaires et les listes de distribution), et les fenêtres de recherche sur le Web (qui englobent les services de moteur de recherche trouvant des adresses Internet pour les clients qui introduisent des questions sous forme de mots clés.

Le tableau 27 présente les résultats sur les transactions de la rubrique des « services de télécommunication, d'informatique et d'information ».

Les exportations des « services de télécommunication, d'informatique et d'information » s'élèvent à 5 545,6 millions de FCFA. Les importations de cette même rubrique de service s'élèvent à 20 089,9 millions de FCFA. Les transactions internationales de « services de télécommunication, d'informatique et d'information » donnent un solde déficitaire de 14 544,2 millions de FCFA.

Les « frais de licence périodiques pour utilisation de logiciels non personnalisés/produits en série (fournis sur supports physiques) » et les « frais relatifs aux appels internationaux par téléphone fixes ou mobiles », avec des parts respectives de 51,9% et 34,9% sont les services les plus exportés.

Au niveau des importations, les principaux services sont :

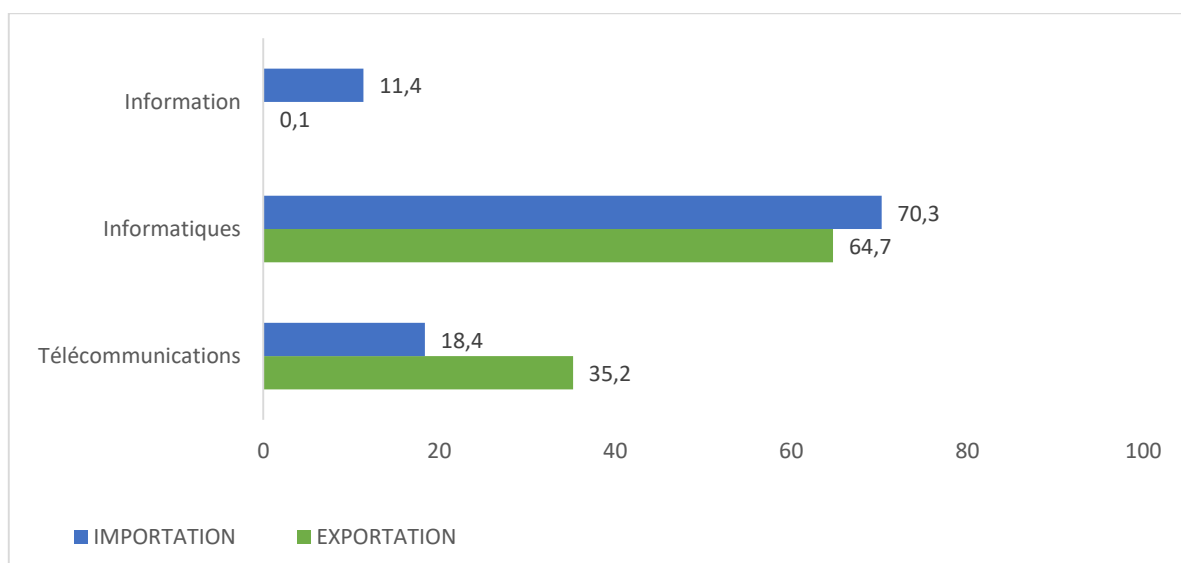
- « installation, maintenance, gestion de matériel et logiciels informatiques ; conseils techniques relatifs, réparation de matériel informatique et d'équipements périphériques » (43,4%) ;
- « frais de licence périodiques pour utilisation de logiciels non personnalisés/produits en série (fournis sur supports physiques) » (13,2%) ;
- services « d'information, photographies et articles pour les média (peu importe le moyen). Abonnement aux journaux et périodiques. » (11,1%) ;
- « frais de diffusion/transmission de sons, images ou d'information par radio, télévision, satellite, câble, télex, télégramme, internet, courrier électroniques etc. » (9,3%) ;
- « frais relatifs aux appels internationaux par téléphone fixes ou mobiles » (9,0%) ;
- « frais de conception de logiciels, production, installation et maintenance de logiciels personnalisés et droits connexes » (7,5%).

Tableau 27: Transactions des services de télécommunication, d'informatique et d'information

SERVICES	EXPORTATION		IMPORTATION		SOLDE (Millions de FCFA)
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	
Frais de diffusion/transmission de sons, images ou d'information par radio, télévision, satellite, câble, télex, télégramme, internet, courrier électronique etc.	15,8	0,3	1 874,1	9,3	-1 858,3
Frais relatifs aux appels internationaux par téléphone fixes ou mobiles	1 935,6	34,9	1 814,8	9,0	120,7
Frais de conception de logiciels, production, installation et maintenance de logiciels personnalisés et droits connexes	367,0	6,6	1 506,2	7,5	-1 139,2
Frais de logiciels non personnalisés/ produits en série, téléchargés ou fournis électroniquement (frais de téléchargement de logiciels de comptabilité, d'architecture, de gestion d'entreprise etc.)	0,0	0,0	340,8	1,7	-340,8
Frais de licence périodiques pour utilisation de logiciels non personnalisés/produits en série (fournis sur support physiques)	2 876,0	51,9	2 656,1	13,2	219,9
Ventes et achats de systèmes et d'applications logiciels originaux et des droits de propriété y afférents	41,0	0,7	253,6	1,3	-212,6
Installation, maintenance, gestion de matériel et logiciels informatiques. Conseils techniques relatifs ; Réparation de matériel informatique et d'équipements périphériques.	170,5	3,1	8 710,2	43,4	-8 539,7
Récupération de données, traitement de données, hébergement de pages Web et hébergement d'applications.	136,0	2,5	646,9	3,2	-510,9
Information, photographies et articles pour les média (peu importe le moyen). Abonnement aux journaux et périodiques.	3,8	0,1	2 236,4	11,1	-2 232,7
Services des bibliothèques et centres d'archives	0,0	0,0	0,6	0,0	-0,6
Services de base de données (création, accès et maintenance etc...)	0,0	0,0	50,0	0,2	-50,0
Total	5 545,6	100,0	20 089,9	100,0	-14 544,2

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Le graphique 4 présente les parts des différentes sous rubriques dans les transactions des « services de télécommunication, d'informatique et d'information ». A l'exportation, les transactions relatives à la sous rubrique informatique dominent les exportations globales de la rubrique et représentent 64,7%. Les exportations de services informatiques sont suivies des exportations de services télécommunications (35,2%) et d'informations (0,1%). La sous rubrique informatique (70,3%) domine également les importations de la rubrique. Elle est suivie également par les services de télécommunications (18,4%) et des services d'informations (11,4%).

Graphique 4: Part (%) respectives des transactions de télécommunication, informatiques et informations

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Les pays partenaires sont très diversifiés pour la rubrique des « services de télécommunication, d'informatique et d'information ». A l'exportation, les cinq premiers pays partenaires sont le Bénin (18,6%), la Côte d'Ivoire (11,6%), le Burkina Faso (10,7%), le Tchad (9,7%) et la Guinée (8,8%).

Tableau 28: Pays partenaires à l'exportation des services de télécommunication, d'informatique et d'information

PAYS PARTENAIRES		EXPORTATION	
		VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1	Bénin	1 030,4	18,6
2	Côte d'Ivoire	644,0	11,6
3	Burkina Faso	593,0	10,7
4	Tchad	537,0	9,7
5	Guinée	488,0	8,8
6	Gabon	443,0	8,0
7	France	299,8	5,4
8	États-Unis	280,0	5,0
9	Sénégal	176,5	3,2
10	Mali	143,0	2,6
11	Niger	118,6	2,1
12	Mauritanie	115,0	2,1
13	République démocratique du Congo	100,0	1,8
14	Guinée-Bissau	97,0	1,7
15	Ghana	86,4	1,6
16	Autres pays	393,9	7,1
Total		5 545,6	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

A l'importation, les cinq premiers pays partenaires déclarés sont la France (15,5%), le Royaume-Uni (13,1%), la Côte d'Ivoire (7,8%), les Etats-Unis (5,8%) et la Tunisie (5,4%).

Tableau 29: Pays partenaires à l'importation des services de télécommunication, d'informatique et d'information

PAYS PARTENAIRES		IMPORTATION	
		VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
- PAYS INDETERMINEES		4 882,5	24,3
1	France	3 122,0	15,5
2	Royaume-Uni	2 639,4	13,1
3	Côte d'Ivoire	1 569,1	7,8
4	États-Unis	1 166,8	5,8
5	Tunisie	1 090,6	5,4
6	Liban	1 072,3	5,3
7	Maroc	930,0	4,6
8	Burkina Faso	623,4	3,1
9	Inde	409,5	2,0
10	Ghana	404,0	2,0
11	Sénégal	247,9	1,2
12	Mali	236,1	1,2
13	Émirats arabes unis	219,0	1,1
14	Canada	204,0	1,0
15	Autres pays	1273,4	6,3
Total		20 089,9	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Le tableau 30 présente les pays à la fois exportateurs et importateurs des « services de télécommunication, d'informatique et d'information ». Parmi les pays présentés, le solde est excédentaire avec le Bénin (853,9 Millions de FCFA), le Tchad (535,0 millions de FCFA), la Guinée (485,0 millions de FCFA), le Gabon (372,0 millions de FCFA), la Mauritanie (113,0 millions de FCFA), le Niger (1 005,0 millions de FCFA), etc.

Par contre, le solde commercial est déficitaire avec le Libéria (-2 905,6 millions de FCFA), la France (-2 822,1 millions de FCFA), le Singapour (-2 587,2 millions de FCFA), la Côte d'Ivoire (-925,1 millions de FCFA), le Maroc (-914,0 millions de FCFA millions), etc.

Tableau 30: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des services de « télécommunication, d'informatique et d'information » (Millions de FCFA)

PAYS	EXPORTATION	IMPORTATION	SOLDE
Bénin	1 030,4	176,5	853,9
Tchad	537,0	2,0	535,0
Guinée	488,0	3,0	485,0
Gabon	443,0	71,0	372,0
Mauritanie	115,0	2,0	113,0
Niger	118,6	18,1	100,5
République démocratique du Congo	100,0	0,1	99,9
Guinée-Bissau	97,0	16,0	81,0
Cameroun	74,0	3,0	71,0
Italie	35,0	5,0	30,0
Pays-Bas	34,0	13,5	20,5
Espagne	5,0	2,0	3,0
Grèce	1,0	1,0	0,0
France	299,8	3 122,0	-2 822,1
Royaume-Uni	52,2	2 639,4	-2 587,2
Côte d'Ivoire	644,0	1 569,1	-925,1
Maroc	16,0	930,0	-914,0
États-Unis	280,0	1 166,8	-886,8
Inde	1,0	409,5	-408,5
Ghana	86,4	404,0	-317,6
Canada	5,0	204,0	-199,0
Belgique	4,0	188,6	-184,6
Mali	143,0	236,1	-93,1
Sénégal	176,5	247,9	-71,4
Luxembourg (pays)	21,0	91,0	-70,0
Nigeria	59,0	122,9	-63,9
Afrique du Sud	5,0	68,3	-63,3
Suisse	31,0	73,0	-42,0
Burkina Faso	593,0	623,4	-30,4
Chine	3,0	24,4	-21,4
Allemagne	8,6	21,1	-12,6
Kenya	1,0	9,0	-8,0
Japon	5,0	7,8	-2,8
Égypte	2,0	4,0	-2,0
Turquie	8,0	8,5	-0,5
Autres exportateurs	23,2		23,2
Autres importateurs		7 606,0	-7 606,0
Total	5 545,6	20 089,9	-14 544,2

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

4.2.8 Autres services aux entreprises

La rubrique des « autres services aux entreprises » couvre trois sous rubriques à savoir les services de recherche-développement, les services spécialisés et services de conseil en gestion et services techniques, liés au commerce et les autres services aux entreprises non inclus ailleurs.

La sous rubrique services spécialisés et services de conseil en gestion comprend les services juridiques, de comptabilité, de conseil en gestion et de relations publiques et services de publicité, études de marché et sondages d'opinion.

Les services techniques, liés au commerce et autres services aux entreprises se composent des services d'architecture, d'ingénierie scientifique et autres services techniques; services de traitement des déchets et dépollution; services agricoles et miniers; services de location-exploitation; services liés au commerce; et autres services aux entreprises n.i.a.

Selon les résultats du tableau 31, les exportations des entités résidentes relatives à la rubrique des « autres services aux entreprises » s'évaluent à 6 521,8 millions de FCFA contre des importations de 29 860,3 millions de FCFA. Les transactions relatives à cette rubrique dégagent un solde déficitaire de 23 338,4 millions de FCFA.

Les principaux services de la rubrique « autres services aux entreprises » exportés sont :

- les services de « conseil en gestion, gestion de projets et conseils en relations publiques » (69,3%)
- les « autres services aux entreprises non inclus ailleurs » (Placement du personnel, sécurité, traduction et interprétation, etc.) (13,7%)
- les services de location-exploitation (6,8%)
- Les principaux services de la rubrique « autres services aux entreprises » importés sont :
- les services de location-exploitation (32,7%)
- les services techniques liés à l'architecture, ingénierie scientifique et autres services techniques (23,1%)
- les services de conseil en gestion, gestion de projets et conseils en relations publiques (19,1%).

Tableau 31: Transactions des « autres services aux entreprises »

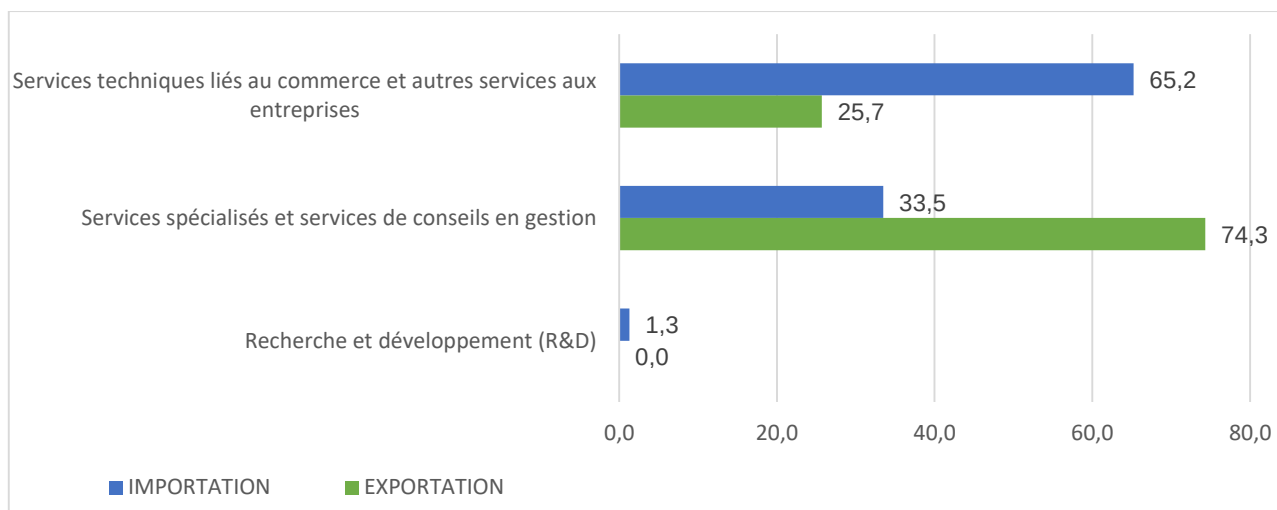
SERVICES	EXPORTATION		IMPORTATION		SOLDE Millions de FCFA)
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	VALEUR (Millions de CFA)	PART (%)	
Recherche et développement (R&D)	0,0	0,0	387,3	1,3	-387,3
Services juridiques	98,4	1,5	446,8	1,5	-348,5
Comptabilité, audit, tenue de compte, conseils en fiscalité	187,1	2,9	3 179,4	10,6	-2 992,3
Conseil en gestion, gestion de projets et conseils en relations publiques	4 519,0	69,3	5 702,0	19,1	-1 183,0
Publicité, démarchage téléphonique, spots publicitaires, organisation de convention et de foires commerciales, études de marchés et sondages d'opinions	42,3	0,6	670,1	2,2	-627,8
Services techniques liés à l'architecture, ingénierie scientifique et autres services techniques	338,0	5,2	6 885,3	23,1	-6 547,3
Services connexes aux industries extractives et à l'extraction de pétrole et gaz.	0,0	0,0	118,2	0,4	-118,2
Services de location-exploitation	445,5	6,8	9 760,4	32,7	-9 314,8
Services liés aux commerces	0,0	0,0	2 156,5	7,2	-2 156,5
Autres services aux entreprises non inclus ailleurs	891,5	13,7	554,3	1,9	337,3
Total	6 521,8	100,0	29 860,3	100,0	-23 338,4

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

En considérant les sous rubriques, la fourniture des « services spécialisés et services de conseils en gestion » (74,3%) dominent les exportations de la catégorie suivie des exportations des services techniques liés au commerce et autres services aux entreprises » (25,7%).

Par contre, les importations de la rubrique sont dominées par les importations des « services spécialisés et services de conseils en gestion » (65,2%) suivies des importations de « services spécialisés et services de conseils en gestion » (35,5%) et de celle des services de « recherche et développement » (1,3%).

Graphique 5: Part (%) des différentes sous rubriques des « autres services aux entreprises » dans les transactions globales



Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Le premier partenaire du Togo à l'exportation pour la rubrique de services « autres services aux entreprises » est la Côte d'Ivoire (36,2%). Elle est suivie par le Gabon (14,4%), le Bénin (11,5%), le Tchad (9,1%) et la Guinée (8,1%).

Tableau 32: Pays partenaires à l'exportation des « autres services aux entreprises »

PAYS PARTENAIRES	EXPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Côte d'Ivoire	2 358,3	36,2
2 Gabon	935,9	14,4
3 Bénin	749,9	11,5
4 Tchad	593,0	9,1
- PAYS de l'Asie non identifiés	549,4	8,4
5 Guinée	527,0	8,1
6 Ghana	170,7	2,6
7 France	151,2	2,3
8 Allemagne	100,5	1,5
9 Mauritanie	82,0	1,3
10 Niger	79,3	1,2
11 République du Congo	71,0	1,1
12 Burkina Faso	69,3	1,1
13 Liban	19,4	0,3
14 Sénégal	13,2	0,2
15 États-Unis	10,2	0,2
16 Tunisie	8,2	0,1
17 Libye	5,4	0,1
Autres pays	27,9	0,4
Total	6 521,8	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

A l'importation, le premier partenaire connu (les pays partenaires non identifiés représentent 38,0%) du Togo pour la rubrique des « autres services aux entreprises » est la France (22,9%). La France est suivie par la Suisse (7,8%), le Burkina-Faso (6,4%), Côte d'Ivoire (4,6%), le Nigéria (3,6%) la Tunisie (3,0%) et le Bénin (2,4%).

Tableau 33: Pays partenaires à l'importation des autres services aux entreprises

PAYS PARTENAIRES	IMPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
- Pays indéterminés	11 353,2	38,0
1 France	6 828,4	22,9
2 Suisse	2 338,0	7,8
3 Burkina Faso	1 899,0	6,4
4 Côte d'Ivoire	1 378,5	4,6
5 Nigeria	1 063,7	3,6
6 Tunisie	901,5	3,0
7 Bénin	722,4	2,4
8 Royaume-Uni	712,8	2,4
9 Sénégal	395,5	1,3
10 États-Unis	280,9	0,9
11 Afrique du Sud	241,8	0,8
12 Allemagne	222,6	0,7
13 Belgique	201,4	0,7
14 Niger	142,9	0,5
15 Japon	119,2	0,4
16 Canada	116,0	0,4
17 Israël	113,0	0,4
18 Irlande (pays)	108,0	0,4
19 Mali	105,7	0,4
20 Éthiopie	95,8	0,3
21 Maroc	93,1	0,3
22 Ghana	88,0	0,3
23 Gibraltar	80,0	0,3
24 Émirats arabes unis	69,0	0,2
25 Arabie saoudite	64,8	0,2
26 Portugal	42,0	0,1
27 Algérie	33,1	0,1
28 Brésil	21,2	0,1
29 Inde	10,5	0,0
30 Chine	10,0	0,0
31 Cameroun	5,5	0,0
32 Pologne	2,0	0,0
33 Espagne	0,6	0,0
Total	29 860,3	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Le tableau 34 présente les pays à la fois exportateurs et importateurs des « autres services aux entreprises ».

Parmi les pays présentés, le solde est excédentaire avec la Côte d'Ivoire (979,8 millions de FCFA), le Ghana (82,7 millions de FCFA) et le Bénin (27,5 Millions de FCFA).

Par contre, le solde commercial est déficitaire avec la France (-6 677,3 millions de FCFA), la Suisse (-2 334,0 millions de FCFA), le Burkina-Faso (-1 829,7 millions de FCFA), le Nigéria (- 1 061,8 millions de FCFA), la Tunisie (-893,3 millions de FCFA), etc.

Tableau 34: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des « autres services aux entreprises » (millions de FCFA)

PAYS	EXPORTATION	IMPORTATION	SOLDE
Côte d'Ivoire	2 358,3	1 378,5	979,8
Ghana	170,7	88,0	82,7
Bénin	749,9	722,4	27,5
France	151,2	6 828,4	-6 677,3
Suisse	4,0	2 338,0	-2 334,0
Burkina-Faso	69,3	1 899,0	-1 829,7
Nigeria	2,0	1 063,7	-1 061,8
Tunisie	8,2	901,5	-893,3
Royaume-Uni	2,8	712,8	-709,9
Sénégal	13,2	395,5	-382,3
États-Unis	10,2	280,9	-270,7
Allemagne	100,5	222,6	-122,1
Canada	1,0	116,0	-115,0
Mali	1,9	105,7	-103,8
Maroc	2,2	93,1	-90,9
Niger	79,3	142,9	-63,6
Inde	0,7	10,5	-9,8
Cameroun	0,4	5,5	-5,1
Autres pays Exportateurs	2796,096		2 796,1
Autres pays Importateurs		12555,178	-12 555,2
Total	6 521,8	29 860,3	-23 338,4

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

4.2.9 Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs

La rubrique des « services personnels, culturels et relatifs aux loisirs » comprend les services audiovisuels et connexes, les services de santé, les services d'éducation et les autres services personnels, culturels et relatifs aux loisirs.

Les services audiovisuels et connexes englobent les services liés aux activités audiovisuelles (films, musique, radio et télévision) et les services ayant trait aux arts du spectacle, à la production de films cinématographiques (film, bande vidéo, disque ou par transmission électronique), d'émissions de radio et de télévision (en direct ou enregistrées) et d'enregistrements musicaux.

Les services de santé englobent les services de santé humaine généraux et spécialisés fournis à distance (télémédecine et télédiagnostic) ou sur place par des hôpitaux, des médecins, du personnel infirmier et paramédical notamment, ainsi que par des laboratoires et établissements similaires.

Les services d'éducation recouvrent les services fournis pour tous les niveaux d'enseignement, tels que les cours par correspondance ou l'enseignement dispensé par le biais de la télévision, par satellite ou par internet, ou par des enseignants, entre autres, qui fournissent des services directement dans les économies d'accueil.

Les « autres services personnels » portent sur les services sociaux ; cotisations des membres des associations professionnelles.

Le tableau 35 représente les valeurs et part des exportations et importations de la rubrique des « services personnels, culturels et de loisirs ».

Le solde des transactions internationales des services personnels, culturels et de loisirs est déficitaire et vaut 1 544,0 millions de FCFA

Les « autres services personnels » (100%) sont principalement exportés par le Togo. Les services d'éducation (85,3%), les autres services personnels (10,0%) et les services de santé (3,4%) constituent les principaux services importés.

Tableau 35: Transactions des services personnels, culturels et de loisirs

SERVICES	EXPORTATION		IMPORTATION		SOLDE (Millions de FCFA)
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	
Services audiovisuels, artistiques et connexes	0,0	0,0	20,0	1,3	-20,0
Services de santé	0,0	0,0	53,0	3,4	-53,0
Services d'éducation	0,0	0,0	1 332,8	85,3	-1 332,8
Autres services personnels	18,0	100,0	156,2	10,0	-138,2
Total	18,0	100,0	1 562,0	100,0	-1544 ,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

La Belgique est le principal partenaire du Togo à l'exportation (100%). A l'importation, les principaux partenaires du Togo sont le Royaume-Uni (29,5%), l'Ouganda (18,8%), l'Afrique du Sud (15,7%), les Etats-Unis (14,1%), le Burkina-Faso (9,6%), la Côte d'Ivoire (3,0%), etc.

Tableau 36: Pays partenaires à l'importation des services personnels, culturels et de loisirs

PAYS PARTENAIRES	IMPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 Royaume-Uni	461,3	29,5
2 Ouganda	293,6	18,8
3 Afrique du Sud	244,6	15,7
4 États-Unis	219,6	14,1
5 Burkina Faso	149,3	9,6
6 Côte d'Ivoire	47,4	3,0
7 Belgique	46,0	2,9
8 France	27,4	1,8
9 Sénégal	17,5	1,1
Autres Pays	55,5	3,6
Total	1 562,0	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

4.2.10 Biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs (n.i.a)

La rubrique des « biens et services des administrations publiques n.i.a. englobe » :

- les biens et services fournis ou reçus par des enclaves, telles que les ambassades et les bases militaires,
- les biens et services achetés dans l'économie d'accueil par les diplomates,
- le personnel consulaire et les personnels militaires en poste à l'étranger ainsi que les personnes à leur charge,
- les services fournis ou reçus par les administrations publiques qui ne sont pas inclus dans les autres catégories de services.

Selon les résultats du tableau 37, la rubrique des « biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs » enregistre à l'exportation une valeur de 1 326,0 millions contre 164,2 millions à l'importation. Le solde de ces transactions est excédentaire de 1 161,8 millions de FCFA.

Les exportations des « biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs » sont essentiellement composées des services « d'octroi de visas et divers permis/certificats aux non-

résidents » (92,8%). A l'importation, il s'agit plutôt des « biens et services achetés à l'étranger par les entités gouvernementales du Togo situées à l'étranger » (92,66%).

Tableau 37: Transactions des biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs

SERVICES	EXPORTATION		IMPORTATION		SOLDE (Millions de FCFA)
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)	
Biens et services fournis aux entités des gouvernements étrangers présents dans le pays	58,2	4,4	0,0	0,0	58,2
Octroi de visas et divers permis/certificats aux non-résidents	1230,1	92,8	12,0	7,3	1218,1
Biens et services achetés à l'étranger par les entités gouvernementales du Togo situées à l'étranger	37,7	2,8	152,2	92,7	-114,5
Total	1326,0	100,0	164,2	100,0	1 161,8

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

L'enregistrement des pays partenaires à l'exportation de cette rubrique n'est pas significatif car les pays partenaires non déclarés cumulent 74,7% de la valeur des exportations. Toutefois, les pays identifiés notables sont les Etats-Unis (12,5%), la Belgique (3,9%) et le Canada (2,0%).

Tableau 38: Pays partenaires à l'exportation des biens et services des administrations publiques n.i.a

PAYS PARTENAIRES	EXPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
- PAYS INDETERMINE	990,0	74,7
1 États-Unis	166,0	12,5
2 Belgique	51,8	3,9
- PAYS DE L'ASIE	37,7	2,8
3 Canada	26,0	2,0
4 Royaume-Uni	13,2	1,0
5 Éthiopie	12,2	0,9
6 France	9,0	0,7
7 Sénégal	5,8	0,4
8 Libye	5,4	0,4
Autres pays	8,9	0,7
Total	1 326,0	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Les principaux pays partenaires à l'importation sont les Etats-Unis (49,2%), l'Arabie saoudite (18,4%), la Belgique (9,7%), l'Afrique du Sud (6,6%), le Japon (5,7%), le Brésil (2,1%).

Tableau 39: Pays partenaires à l'importation des biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs

PAYS PARTENAIRES	IMPORTATION	
	VALEUR (Millions de FCFA)	PART (%)
1 États-Unis	80,8	49,2
2 Arabie saoudite	30,2	18,4
3 Belgique	15,9	9,7
4 Afrique du Sud	10,8	6,6
- PAYS INDETERMINES	9,5	5,8
5 Japon	9,4	5,7
6 Brésil	3,5	2,1
7 Ghana	1,6	0,9
8 Inde	1,6	0,9
9 Cameroun	0,5	0,3
10 République démocratique du Congo	0,3	0,2
11 Gabon	0,1	0,1
12 Pakistan	0,1	0,0
Total	164,224	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Le tableau 40 présente les pays à la fois exportateurs et importateurs des « biens et services des administrations publiques non inclus ailleurs ».

Les résultats du tableau permettent de constater que le solde commercial des transactions de services de la catégorie des « autres services aux entreprises » est excédentaire avec les Etats- Unis (85,2 millions de FCFA), la Belgique (35,9 millions de FCFA) et le Pakistan (0,9 millions de FCFA).

Par contre, le solde est déficitaire avec la Côte d'Ivoire (-30,0 millions de FCFA), le Japon (-4,1 millions de FCFA) et le Brésil (-2,2 millions de FCFA).

Tableau 40: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des « autres services aux entreprises » (millions de FCFA)

	EXPORTATION	IMPORTATION	SOLDE
États-Unis	166,0	80,8	85,2
Belgique	51,8	15,9	35,9
Pakistan	1,0	0,1	0,9
Arabie saoudite	0,2	30,2	-30,0
Japon	5,3	9,4	-4,1
Brésil	1,3	3,5	-2,2
Autres pays Exportateurs	1 100,4		1 100,4
Autres pays Importateurs		24,3	-24,3
Total	1 326,0	164,2	1 161,8

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Conclusion

Les transactions internationales de services du Togo dégagent en 2018 un solde excédentaire de 57 880,3 millions de FCFA. Les exportations sont portées par les services de transports (65,9%), les services d'assurance et de pension (18,6%) et les services financiers (10,5%). Les importations de services sont dominées par les transports (62,3%), les « autres services aux entreprises » (11,3%), pour leur part, les « services d'assurance et de pension » (8,3%), les « services financiers » (4,5%) et les « services d'entretien et réparation non inclus ailleurs » (4,3%).

Les cinq premiers partenaires du Togo à l'exportation sont la Suisse (18,6%), la Côte d'Ivoire (6,0%), le Burkina-Faso (4,5%), l'Inde (3,8%) et le Bénin (2,1%).

La Suisse a importé du Togo les services de transports », les « services financiers », les « services de télécommunication, d'informatique et d'information » et les « autres services aux entreprises ». La Côte d'Ivoire a principalement importé les services « d'assurance et de pension », les « services financiers » et les « autres services aux entreprises ». Le Burkina-Faso a importé les « services de transport », les « services financiers » et les « services d'assurance et de pension ».

Par contre, les cinq premiers partenaires à l'importation sont le Libéria (10,9%), la France (9,7%), le Royaume-Uni (9,1%), le Panama (6,4%) et la Côte d'Ivoire (4,1%).

Le Togo a importé du Libéria, la France, du Royaume-Uni et du Panama principalement les « services de transports » et « d'assurance et de pension ». En outre, le Togo a également importé de la France les « services de télécommunication, d'informatique et d'information », les « autres services aux entreprises » et les « Services financiers ».

En comparaison avec les transactions internationales de services de l'année 2017, les exportations et les importations de services de 2018 enregistrent des baisses respectives de 27,1% et de 9,5%. Le solde commercial a baissé de 61,3%.

Annexes

Annexe 1: Valeur des transactions avec les pays à la fois exportateurs et importateurs des services de transport (Millions de FCFA)

PAYS	EXPORTATION	IMPORTATION	SOLDE
Suisse	59 632,9	24,4	59 608,5
Burkina Faso	9 265,6	1 200,7	8 064,9
Canada	896,0	343,5	552,5
Niger	454,3	195,5	258,7
Philippines	164,0	1,9	162,1
Guinée équatoriale	97,6	1,8	95,8
Grèce	71,0	0,1	70,9
Mali	217,6	182,7	34,9
Gabon	32,5	4,3	28,2
Japon	29,0	4,8	24,2
Pays-Bas	489,6	477,6	12,0
Lettonie	6,0	5,0	1,0
Liberia	172,0	25 711,8	-25 539,8
Royaume-Uni	228,5	17 024,2	-16 795,7
Italie	4,1	8 699,6	-8 695,6
France	2 218,8	10 652,4	-8 433,7
Éthiopie	1 271,7	8 523,8	-7 252,1
Singapour	67,6	7 157,4	-7 089,8
Ghana	784,1	7 166,6	-6 382,5
Maroc	188,4	6 284,2	-6 095,7
Belgique	326,4	5 376,7	-5 050,3
Hong Kong	6,0	4 362,6	-4 356,6
Nigeria	38,2	4 334,1	-4 295,9
Chine	295,1	2 980,0	-2 684,9
Côte d'Ivoire	328,1	2 803,2	-2 475,2
Danemark	1 256,0	2 885,5	-1 629,5
Chypre (pays)	10,0	1 348,1	-1 338,1
Allemagne	119,5	1 293,3	-1 173,8
Portugal	91,8	1 206,9	-1 115,2
Espagne	69,7	771,3	-701,6
Sénégal	4,2	666,1	-662,0
Afrique du Sud	289,2	832,5	-543,3
Arabie saoudite	17,5	389,0	-371,5
Turquie	14,1	353,5	-339,4
Inde	523,5	858,0	-334,5
Mauritanie	0,2	320,0	-319,8
États-Unis	48,8	349,8	-301,0
Émirats arabes unis	624,8	858,0	-233,2
Australie	2,0	196,5	-194,5
Cameroun	0,7	119,6	-118,9
Autriche	1,0	21,7	-20,7
Croatie	1,0	6,7	-5,7
Ukraine	2,0	40,4	-38,4
Rwanda	3,1	25,9	-22,8
Norvège	4,0	18,0	-14,0

PAYS	EXPORTATION	IMPORTATION	SOLDE
Égypte	4,8	160,0	-155,3
Guinée-Bissau	6,2	45,0	-38,8
République du Congo	8,5	43,0	-34,5
Viêt Nam	10,5	50,2	-39,7
Tunisie	11,4	63,2	-51,8
Kenya	51,6	203,6	-152,1
Israël	112,4	133,8	-21,4
Bénin	436,3	481,6	-45,3
Autres exportateurs	130 794,7		21 501,8
Autres importateurs		36 890,3	-31 429,8
Total	211 804,4	164 150,3	47 654,1

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Annexe 2: Valeur des transactions des pays à la fois exportateurs et importateurs des services de pension et d'assurance (Millions de FCFA)

PAYS	EXPORTATION	IMPORTATION	SOLDE
Inde	11 597,0	80,8	11 516,2
Côte d'Ivoire	8 747,2	3 277,3	5 469,9
Cameroun	3 760,8	5,1	3 755,7
Sénégal	3 333,0	66,9	3 266,1
Burkina Faso	2 034,0	205,8	1 828,2
Mali	1 601,0	2,0	1 599,0
Bénin	1 350,0	37,2	1 312,8
Kenya	1 294,0	25,5	1 268,5
Gabon	1 070,0	20,0	1 050,0
Niger	836,8	6,6	830,3
Viêt Nam	613,0	1,4	611,6
Tunisie	577,0	7,4	569,6
Iran	465,0	0,4	464,6
Émirats arabes unis	462,0	13,7	448,3
Koweït	415,0	12,7	402,3
Liban	399,0	4,2	394,8
Mauritanie	319,0	13,3	305,7
Qatar	279,0	20,9	258,1
Maurice (pays)	208,0	1,7	206,3
Ouganda	182,0	0,1	181,9
Philippines	158,0	0,4	157,6
Guinée	157,0	1,6	155,4
Oman	155,0	2,2	152,8
Namibie	127,0	0,4	126,6
Turquie	165,0	62,2	102,8
Maroc	351,0	263,6	87,4
Sri Lanka	70,0	3,9	66,1
Cambodge	48,0	2,3	45,7
Arabie saoudite	118,0	74,9	43,1
Égypte	47,0	4,3	42,7

PAYS	EXPORTATION	IMPORTATION	SOLDE
Russie	31,0	7,3	23,7
Ukraine	14,0	1,9	12,1
Irak	10,0	0,5	9,5
Pakistan	20,0	11,9	8,1
Pérou	10,0	2,0	8,0
Birmanie	7,0	1,7	5,3
Bhoutan	69,0	64,2	4,8
Liberia	22,0	2 927,6	-2 905,6
France	259,2	1 838,8	-1 579,6
Singapour	6,0	865,6	-859,6
Ghana	484,0	1 146,1	-662,1
Allemagne	23,0	318,5	-295,5
Nigeria	283,8	558,0	-274,3
Éthiopie	7,0	151,7	-144,7
Thaïlande	3,0	29,0	-26,0
Corée du Sud	16,0	29,0	-13,0
Indonésie	7,0	9,7	-2,7
Autres pays Exportateurs	17 530,5		17 530,5
Autres pays Importateurs		9 744,4	-9 744,4
Total	59 741,3	21 926,8	37 814,5

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Annexe 3: Transactions (Millions de FCFA) par services en 2018

CODE	SERVICE	EXPORTATION	IMPORTATION
SB	Services d'entretien et réparation non inclus ailleurs	1 242,0	11 274,5
SC11_2	Location de navires avec équipage pour transport maritime de personnes:	9,0	0,0
SC12_1	Transport maritime de fret	3 107,0	107 629,1
SC13	Autres transports maritimes	101 187,1	2 388,0
SC21_1	Transport aérien de passagers	101 736,4	17 492,5
SC21_2	Location d'aéronefs avec équipage pour transport de passagers	44,0	40,3
SC22_1	Transport aérien de fret	58,0	4 223,6
SC23	Autres Transports aériens	2 520,0	5 416,0
SC3B2_1	Transport ferroviaire de fret	718,0	0,0
SC3C1_1	Transport routier de passagers par autobus et autocars	0,0	11,9
SC3C1_2	Location d'autobus et autocars avec chauffeur	0,0	23,9
SC3C2_1	Transport routier de fret	492,2	22 349,8
SC3C2_2	Location de camions avec chauffeur pour transport de fret	419,2	603,1
SC3C3	Location de camions avec chauffeur pour transport de fret	1 412,2	214,2
SC3D1_1	Transport de passagers	29,0	78,0
SC3F	Transport d'électricité	0,0	3 635,0
SC3G_2	Transport de fret (transport multimodal)	10,1	0,0
SC4_1	Les services postaux	2,7	32,0
SC4_2	(services postaux) Services de messagerie	0,0	12,8

CODE	SERVICE	EXPORTATION	IMPORTATION
SC4_3	Commissions reçues des unités postales non-résidentes (exportation)/commissions payées aux unités postales non-résidentes (importation) pour les services de messagerie	59,6	0,0
SE1_1a	Construction à l'étranger (ponts, barrages, routes) - projet durant 12 mois ou moins	0,0	4,5
SE1_2a	Autres constructions à l'étranger -projet durant 12 mois ou moins	220,2	0,0
SE2_1a	Constructions de ponts, barrages, routes au Togo - projet durant 12 mois ou moins	7,1	460,6
SE2_2a	Autres constructions dans votre pays -projet durant 12 mois ou moins	1 057,4	677,6
SF1_1	Primes payées aux compagnies d'assurance non-résidentes pour l'assurance directe (assurance-vie, assurance du fret et autre assurances directes)	10,4	15 993,8
SF1_2	Indemnités d'assurances directes reçues de compagnies d'assurances non-résidentes (vie, fret et autres assurances directes)	50,0	62,0
SF1_5	Primes brutes reçues	36,4	0,0
SF1_6	Indemnités effectives payées	0,0	30,0
SF2_1	Primes brutes reçues	52 993,0	3 334,4
SF2_2	Indemnités payées	3 857,0	368,0
SF2_3	Suppléments de prime	391,7	11,0
SF2_4	(Réassurance) Indemnités théoriques actuarielles	1 953,0	0,0
SF3_1	Paiements aux compagnies d'assurance non-résidentes pour les services auxiliaires d'assurance (commissions d'agents, courtage d'assurance et de pension, services de conseils)	0,0	48,2
SF3_2	Commissions d'agents, courtage d'assurance et de pension et services de conseils, services d'évaluation et d'ajustement, services actuariels, services de sauvetages, services de règlementations et de suivi des indemnités et services de recouvrement	369,0	0,0
SF4_1	Cotisations brutes	80,9	2 079,4
SG1	Services financiers explicitement facturés et autres	33 687,6	11 866,1
SH1	Frais de franchise et marques commerciales	0,0	59,4
SH2_1	Frais pour usage de brevets, procédés ou secrets de fabrication	0,0	1 134,0
SH3	Licence de reproduction et/ou de distribution de logiciels	0,0	102,5
SH4_1	Frais pour droits de reproduction et/ou de distribution de production audiovisuelles et produits audiovisuels: Originaux de musiques et films, etc...	0,6	0,0
SH4_2	Frais pour droits de reproduction et/ou de distribution d'enregistrements de spectacles vivants, diffusion par radio, TV et satellite etc...	41,2	0,0
SI1_1	Frais de diffusion/transmission de sons, images ou d'information par radio, télévision, satellite, câble, télex, télégramme, internet, courrier électroniques etc.	15,8	1 874,1
SI1_2	Frais relatifs aux appels internationaux par téléphone fixes ou mobiles	1 935,6	1 814,8
SI2_1	Frais de conception de logiciels, production, installation et maintenance de logiciels personnalisés et droits connexes	367,0	1 506,2

CODE	SERVICE	EXPORTATION	IMPORTATION
SI2_2	Frais de logiciels non personnalisés/ produits en série, téléchargés ou fournis électroniquement (frais de téléchargement de logiciels de comptabilité, d'architecture, de gestion d'entreprise etc.)	0,0	340,8
SI2_3	Frais de licence périodiques pour utilisation de logiciels non personnalisés/produits en série (fournis sur support physiques)	2 876,0	2 656,1
SI2_4	Ventes et achats de systèmes et d'applications logiciels originaux et des droits de propriété y afférents	41,0	253,6
SI2_5	Installation, maintenance, gestion de matériel et logiciels informatiques. Conseils techniques relatifs ; Réparation de matériel informatique et d'équipements périphériques.	170,5	8 710,2
SI2_6	Récupération de données, traitement de données, hébergement de pages Web et hébergement d'applications.	136,0	646,9
SI3_1	Information, photographies et articles pour les média (peu importe le moyen). Abonnement aux journaux et périodiques.	3,8	2 236,4
SI3_2	Services des bibliothèques et centres d'archives	0,0	0,6
SI3_3	Services de base de données (création, accès et maintenance etc...)	0,0	50,0
SJ1	Recherche et développement (R&D)	0,0	387,3
SJ2_1	Services juridiques	98,4	446,8
SJ2_2	Comptabilité, audit, tenue de compte, conseils en fiscalité	187,1	3 179,4
SJ2_3	Conseil en gestion, gestion de projets et conseils en relations publiques	4 519,0	5 702,0
SJ2_4	Publicité, démarchage téléphonique, spot publicitaires, organisation de convention et de foires commerciales, études de marchés et sondages d'opinion	42,3	670,1
SJ3_1	Services techniques liés à l'architecture, ingénierie scientifique et autres services techniques	338,0	6 885,3
SJ3_3	Services connexes aux industries extractives et à l'extraction de pétrole et gaz.	0,0	118,2
SJ3_4	Services de location-exploitation	445,5	9 760,4
SJ3_5	Services liés aux commerces	0,0	2 156,5
SJ3_6	Autres services aux entreprises non inclus ailleurs	891,5	554,3
SK1	Services audiovisuels, artistiques et connexes	0,0	20,0
SK21	Services de santé	0,0	53,0
SK22	Services d'éducation	0,0	1 332,8
SK24	Autres services personnels	18,0	156,2
SL1	Biens et services fournis aux entités des gouvernements étrangers présents dans le pays	58,2	0,0
SL2	Octroi de visas et divers permis/certificats aux non-résidents	1 230,1	12,0
SL3	Biens et services achetés à l'étranger par les entités gouvernementales du Togo situées à l'étranger	37,7	152,2
Total		321 212,9	263 332,7

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Annexe 4: Pays partenaires commerciaux à l'exportation

	PAYS	EXPORTATION	PART (%)
-	PAYS INDETERMINES	116 673,1	36,3
1	Suisse	59 868,9	18,6
-	PAYS DE 'ARIQUE DE L'OUEST	21 300,7	6,6
2	Côte d'Ivoire	19 393,6	6,0
3	Burkina-Faso	14 423,1	4,5
4	Inde	12 122,2	3,8
5	Bénin	6 642,6	2,1
6	France	5 444,8	1,7
7	Sénégal	5 360,0	1,7
8	Ghana	4 940,5	1,5
9	Gabon	4 933,1	1,5
10	Cameroun	3 835,9	1,2
11	Mali	3 769,6	1,2
12	Niger	3 189,1	1,0
13	Tchad	3 061,0	1,0
14	Émirats arabes unis	2 735,2	0,9
15	Nigeria	2 277,9	0,7
16	Guinée	1 861,0	0,6
17	Venezuela	1 460,0	0,5
18	Algérie	1 428,0	0,4
19	Kenya	1 346,6	0,4
20	Éthiopie	1 290,8	0,4
21	Danemark	1 258,0	0,4
22	Bangladesh	1 129,0	0,4
23	États-Unis	1 041,0	0,3
24	République du Congo	991,5	0,3
25	Canada	938,0	0,3
26	Maurice (pays)	846,9	0,3
27	PAYS DE L'ASIE	822,1	0,3
28	Népal	641,0	0,2
29	Viêt Nam	623,5	0,2
30	Tunisie	596,6	0,2
31	Madagascar	583,0	0,2
32	Maroc	571,6	0,2
33	Pays-Bas	523,6	0,2
34	Soudan	523,0	0,2
35	Libye	522,2	0,2
36	Sierra Leone	520,0	0,2
37	Mauritanie	516,2	0,2
38	République démocratique du Congo	504,0	0,2
39	Royaume-Uni	490,8	0,2
40	Iran	465,3	0,1
41	Liban	418,4	0,1
42	Koweït	415,1	0,1
43	Belgique	400,2	0,1
44	Jordanie	354,7	0,1
45	Syrie	338,0	0,1
46	Taïwan / (République de Chine)	338,0	0,1
47	Tanzanie	331,0	0,1
48	Philippines	322,0	0,1
49	Chine	299,1	0,1
50	Afrique du Sud	294,2	0,1
51	Qatar	279,0	0,1
52	Andorre	274,7	0,1
53	Seychelles	272,0	0,1

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

54	Luxembourg (pays)	268,0	0,1
55	Allemagne	263,2	0,1
56	Zambie	262,0	0,1
57	Rwanda	258,1	0,1
58	Yémen	256,0	0,1
59	Comores (pays)	252,0	0,1
60	Guinée-Bissau	232,2	0,1
61	Angola	202,7	0,1
62	Liberia	194,0	0,1
63	Turquie	187,1	0,1
64	Ouganda	182,0	0,1
65	Burundi	181,0	0,1
66	Mozambique	173,0	0,1
67	Espagne	167,7	0,1
68	Oman	155,0	0,0
69	Guinée équatoriale	153,6	0,0
70	Arabie saoudite	135,7	0,0
71	Bahreïn	135,0	0,0
72	Maldives	134,0	0,0
73	Namibie	127,0	0,0
74	Israël	112,4	0,0
75	Botswana	106,0	0,0
76	République dominicaine	97,0	0,0
77	Palestine	95,0	0,0
78	Portugal	91,8	0,0
79	Singapour	73,6	0,0
80	Grèce	72,0	0,0
81	Sri Lanka	70,0	0,0
82	Bhoutan	69,0	0,0
83	République centrafricaine	67,0	0,0
84	Djibouti	59,0	0,0
85	Égypte	56,2	0,0
86	Finlande	53,0	0,0
87	Cambodge	48,0	0,0
88	Italie	40,1	0,0
89	Japon	39,3	0,0
90	Gambie	32,0	0,0
91	Malawi	31,0	0,0
92	Russie	31,0	0,0
93	Cap-Vert	25,0	0,0
94	Pakistan	24,1	0,0
95	Azerbaïdjan	24,0	0,0
96	Zimbabwe	22,0	0,0
97	Corée du Sud	16,0	0,0
98	Ukraine	16,0	0,0
99	Lesotho	14,0	0,0
100	Hong Kong	10,2	0,0
101	Chypre (pays)	10,0	0,0
102	Irak	10,0	0,0
103	Mexique	10,0	0,0
104	Norvège	10,0	0,0
105	Pérou	10,0	0,0
106	Birmanie	7,0	0,0
107	Indonésie	7,0	0,0
108	Lettonie	6,0	0,0
109	Papouasie-Nouvelle-Guinée	5,0	0,0
110	Suède	5,0	0,0
111	Sao Tomé-et-Principe	4,0	0,0

112	PAYS DE L'EUROPE	3,3	0,0
112	Thaïlande	3,0	0,0
113	Australie	2,0	0,0
114	Brésil	1,3	0,0
115	Autriche	1,0	0,0
116	Croatie	1,0	0,0
117	Malaisie	1,0	0,0
118	Mongolie	1,0	0,0
	Total	321 212,9	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Annexe 5: Pays partenaires commerciaux à l'importation

PAYS	IMPORTATION	PART(%)
1 Liberia	28 641,4	10,9
2 France	25 563,3	9,7
3 Royaume-Uni	23 866,7	9,1
- PAYS INDETERMINES	21 722,4	8,2
4 Panama	16 964,2	6,4
5 Côte d'Ivoire	10 774,5	4,1
6 Ethiopie	10 028,0	3,8
7 Italie	9 449,3	3,6
8 Ghana	9 074,5	3,4
9 Éthiopie	8 793,8	3,3
10 Singapour	8 023,1	3,0
11 Maroc	7 641,9	2,9
12 Nigeria	7 068,3	2,7
13 Belgique	7 020,9	2,7
Antilles néerlandaises (Bonaire; Curaçao; Saba et St-Eustache; St-Martin Méridional)	4 991,0	1,9
15 Hong Kong	4 847,5	1,8
16 Îles Marshall (pays)	4 236,6	1,6
17 Burkina Faso	4 168,3	1,6
18 Suisse	3 368,4	1,3
19 Chine	3 321,0	1,3
20 Danemark	3 008,6	1,1
21 États-Unis	2 865,0	1,1
22 Tunisie	2 672,4	1,0
23 Sénégal	2 356,6	0,9
24 Allemagne	2 343,7	0,9
25 Arabie saoudite	1 869,1	0,7
26 Afrique du Sud	1 780,3	0,7
27 Mali	1 676,9	0,6
28 Luxembourg (pays)	1 619,5	0,6
29 Malte	1 549,6	0,6
30 Bénin	1 489,9	0,6
31 Chypre (pays)	1 459,5	0,6
32 Portugal	1 392,2	0,5
33 Inde	1 377,9	0,5
34 Émirats arabes unis	1 159,7	0,4
35 Liban	1 154,3	0,4
36 Pays-Bas	1 115,5	0,4
37 Espagne	819,3	0,3

38	Canada	788,9	0,3
39	Malaisie	762,0	0,3
40	Russie	703,3	0,3
41	Gabon	497,4	0,2
42	Brésil	491,1	0,2
43	Barbade	467,2	0,2
44	Tchad	467,0	0,2
45	Mauritanie	459,3	0,2
46	Gibraltar	457,7	0,2
47	Pologne	427,5	0,2
48	Niger	427,5	0,2
49	Turquie	424,2	0,2
50	Swaziland	377,7	0,1
51	Irlande (pays)	326,4	0,1
52	Ouganda	293,9	0,1
53	Israël	288,0	0,1
54	Finlande	265,7	0,1
55	Île de Man	262,5	0,1
56	Corée du Sud	254,4	0,1
57	Kenya	238,1	0,1
58	Thaïlande	221,0	0,1
59	Antigua-et-Barbuda	219,5	0,1
60	Autriche	202,7	0,1
61	Australie	200,0	0,1
62	Qatar	195,7	0,1
63	Tuvalu	189,5	0,1
64	Égypte	168,3	0,1
65	Cameroun	147,7	0,1
66	Japon	147,6	0,1
67	Libye	142,0	0,1
-	PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE	116,0	0,0
68	Îles Caimans	96,4	0,0
69	République du Congo	83,0	0,0
70	Suède	80,9	0,0
71	Guinée	80,3	0,0
72	Pakistan	69,0	0,0
73	Îles mineures éloignées des États-Unis (Îles du pacifiques, USA)	68,1	0,0
74	Bhoutan	64,2	0,0
75	Indonésie	63,6	0,0
76	Guinée-Bissau	63,0	0,0
77	Îles Turques-et-Caïques	61,1	0,0
78	Viêt Nam	51,6	0,0
79	Saint-Vincent-et-les Grenadines	47,7	0,0
80	Lituanie	45,5	0,0
81	Guatemala	43,7	0,0
82	Ukraine	42,3	0,0
83	Koweït	39,4	0,0
84	Bulgarie	35,8	0,0
85	Algérie	33,5	0,0
86	Sri Lanka	29,3	0,0
87	Afghanistan	29,1	0,0
88	Rwanda	26,9	0,0
89	Norvège	22,8	0,0
90	Cambodge	20,8	0,0
91	Taïwan / (République de Chine)	20,7	0,0
92	Bosnie-Herzégovine	20,2	0,0
93	Maurice (pays)	14,4	0,0

94	Hongrie	13,5	0,0
95	Sierra Leone	12,0	0,0
96	Albanie	11,6	0,0
97	Slovaquie	11,6	0,0
98	Saint-Siège (État de la Cité du Vatican)	11,6	0,0
99	Birmanie	11,2	0,0
100	Bahamas	8,3	0,0
101	Pérou	7,9	0,0
102	Laos	7,2	0,0
103	Croatie	6,9	0,0
104	Lettonie	6,6	0,0
105	La Réunion	5,4	0,0
106	Corée du Nord	4,5	0,0
107	Irak	4,1	0,0
108	Gambie	4,0	0,0
109	Oman	3,7	0,0
110	Géorgie du Sud-et-les Îles Sandwich du Sud	3,1	0,0
111	Cap-Vert	3,0	0,0
112	Madagascar	2,8	0,0
113	Estonie	2,6	0,0
114	Namibie	2,5	0,0
115	Grenade (pays)	2,3	0,0
116	Philippines	2,3	0,0
117	Groenland	2,0	0,0
118	Cuba	2,0	0,0
119	Jamaïque	2,0	0,0
120	Haïti	1,8	0,0
121	Guinée équatoriale	1,8	0,0
122	Colombie	1,5	0,0
123	Iran	1,5	0,0
124	Géorgie (pays)	1,3	0,0
125	Îles Heard-et-MacDonald	1,3	0,0
126	Costa Rica	1,2	0,0
127	Uruguay	1,1	0,0
128	Grèce	1,1	0,0
129	Djibouti	1,0	0,0
130	Tanzanie	1,0	0,0
131	Andorre	1,0	0,0
132	Argentine	1,0	0,0
133	République tchèque	0,9	0,0
134	Tadjikistan	0,5	0,0
135	République démocratique du Congo	0,4	0,0
136	Saint-Christophe-et-Niévès	0,4	0,0
137	Suriname	0,4	0,0
138	Antarctique	0,3	0,0
139	Guyana	0,2	0,0
Total général		263 332,7	100,0

Source : Structures et entreprises de l'EPCIS 2019

Annexe 6: Calendrier des activités

Activité	Date début	Date fin
Finalisation des travaux préparatoires	1 juin 2019	9 août 2019
Convocation des agents	9 août 2019	9 août 2019
Formation des agents	12 août 2019	19 août 2019
Journée de sensibilisation	19 août 2019	19 août 2019
Collecte des données	20 août 2019	21 octobre 2019
Relance des entreprises	22 octobre 2019	22 novembre
Révision de la maquette	24 octobre	30 octobre2019
Codification des questionnaires	31 octobre 2019	02 novembre 2019
Saisie des questionnaires	04 octobre 2019	07 novembre 2019
Atelier de traitement des données	08 novembre 2019	22 novembre 2019
Production des tableaux	25 novembre 2019	29 novembre 2019
Rédaction du rapport analyse	02 décembre	31 décembre2019

Coordination/encadrement

M. KOUASSI Koame, Directeur Général

M. ANIMAOU Tchiou, Secrétaire Général

M. HEVI Kodzo Dodzi, Directeur de la comptabilité Nationale et des Etudes Economiques

M. DOSSAVI Koffi, Directeur par Intérim du budget, du patrimoine et des ressources humaines

Equipe technique suivi, supervision, traitement de l'information et analyse

M. BIKA Koudjo Dzidefo, Chef Division des Statistiques Economiques et Courantes

M. TOUZA Passim-souwé, Chargé d'étude, Division des Statistiques Economiques et Courantes

PADOMNAWE Komlan Soloumwè, Chargé d'étude, Division des Statistiques Economiques et Courantes

ATI-ATCHA Nitché Langobou, chargé d'étude, Division des Statistiques Economiques et Courantes

HOUNKANLI Ayaba, chargé d'étude, Division des Statistiques Economiques et Courantes

ALEKI Esono-Etona Athanase, chargé d'étude, Division des Statistiques Economiques et Courantes

Personnes d'appui

M. TCHALLA Tomguilam, Chef Division des Ressources Humaines

M. KPEKPASSI Raoufou, Chargé de communication

Mme. KOUSSANDJA Ikpindi, Assistante de Direction

M. BAH-TRAORE Ahamed, Assistant de Direction

Mme. AFLAGAH Afi Dzighbodi, Assistante de Direction

Mme. DAVON Afi Enyonam, Assistante de Direction

M. PITASSA Akadjao, vaguemestre

M. PANAKO Tchamsé, vaguemestre

M. ATCHADE Komla, Chauffeur

M. IBRAHIM Abdou Ali, Chauffeur

Mme. BODJONA Sinam épouse BAKELE, Comptable, Division du Budget

Agents de collecte

Mme. ADAMA Meyevi Semeho Amélé

M. AKOUSSAN Kodjo Agbeko

M. AMEGADJIE Amenyonu kwasi A.

Mme. AMOUSSOU Amevi Gloria Fidèle

M. ASSIRIMI Yaovi II Ogah

Mme. ATANLEY Molade

Mme. BELEYI Hodalo Sabine

M. DAHON Komi

Mme. FALAH Esono-Solom

M. HOUNDJIO Amégnona David

M. LARE Sandani

M. NAMOROU Amidou Abdoul-Malik

M. N'GUISSAN Komlan Augustin

M. PEKPELI Samye Eric

M. SABOUTOU Akahou Lakary

M. TABO Arzouma Issa

Mme. TCHANNATE Mabi Aridja Fangandé

Mme. TARIYAWO-BATANTA Direma